Deuxième Trimestre

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de six mois terminée le 31 août 2026.
(en dollars canadiens)

Second Quarter

Unaudited condensed consolidated interim financial statements for the six-month period ended August 31, 2026.
(in Canadian dollars)

explorationpuma.com

175, rue Legaré
Rimouski (Québec) Canada G5L 3B9

DÉCLARATION CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

La direction a préparé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités d'Exploration Puma inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 août 2026 et au 28 février 2026 et les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les périodes de six mois terminés le 31 août 2026 et 2025. Aucune firme d'auditeurs n'a examiné ou effectué les audits de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

DECLARATION REGARDING UNAUDITED CONDENSED CONSOLIDATED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

Management has prepared the unaudited condensed interim consolidated financial statements of Puma Exploration Inc., which comprise the consolidated statements of financial position as at August 31, 2026, and February 28, 2026 and the statements consolidated of comprehensive income, changes in equity, and statements consolidated of cash flows for the six-months periods ended August 31, 2026 and 2025. No external auditors' firm has examined or audited these condensed consolidated interim financial statements.

	Notes	31 août / August 31, 2026	28 février / February 28, 2026	
		$	$	
ACTIF				***ASSETS***
COURANT				**CURRENT**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	642 468	1 896 448	Cash and cash equivalents
Débiteurs	6	132 554	123 561	Accounts receivable
Frais payés d'avance		50 975	71 097	Prepaid expenses
		825 996	**2 091 106**	
NON COURANT				**NON-CURRENT**
Placements	7	8 773 770	9 024 391	Investments
Dépôt pour la restauration		167 300	167 300	Deposit for restoration fees
Immobilisations corporelles	8	564 038	523 044	Property, plant and equipment
Actifs de prospection et d'évaluation	10	17 406 405	16 402 283	Prospection and evaluation assets
		26 911 512	**26 117 018**	
Total de l'actif		**27 737 509**	**28 208 124**	**Total assets**
PASSIF				***LIABILITIES***
COURANT				**CURRENT**
Fournisseurs et frais courus	11	172 671	245 870	Accounts payable and accrued expenses
Passif lié aux actions accréditives		40 489	187 014	Flow-through share premium liability
		213 160	**432 884**	
NON COURANT				**NON-CURRENT**
Provision pour frais de restauration		167 300	167 300	Provision for restoration fees
Total du passif		**380 460**	**600 184**	**Total liabilities**
CAPITAUX PROPRES				***EQUITY***
Capital social	12	50 632 750	50 445 250	Capital stock
Participation ne donnant pas le contrôle		367 408	153 755	Non-controlling interest
Cumul des autres éléments du résultat global		5 531 678	5 782 299	Accumulated other comprehensive income
Surplus d'apport		6 587 544	6 518 105	Contributed surplus
Déficit		(35 762 331)	(35 291 469)	Deficit
Total des capitaux propres		**27 357 049**	**27 607 940**	**Total equity**
Total du passif et des capitaux propres		**27 737 509**	**28 208 124**	**Total liabilities and equity**

Continuité de l'exploitation (note 1)

Conventions et éventualités et engagements (notes 10 et 18)

Les notes complémentaires sont parties intégrantes des états financiers annuels consolidés.

Au nom du conseil d'administration
(s) Richard Thibault
Administrateur / Director

Going concern (Note 1)

Agreements and contingencies and commitments (Notes 10 and 18)

The accompanying notes are an integral part of these consolidated annual financial statements.

On behalf of the Board
Marcel Robillard
President and Chief Executive Officer / Président et Chef de la direction

	Note	Pour la période de trois mois terminée / For the three-month period ended		Pour la période de six mois terminée / For the six-month period ended		
		31 août / August 31, 2026	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2026	31 août / August 31, 2025	
		$	$	$	$	
Charges administratives	19	388 067	327 148	649 731	750 351	Administrative expenses
Résultat avant autres charges et autres produits et impôts		(388 067)	(327 148)	(649 731)	(750 351)	**Loss before other expenses and other income and taxes**
Autres produits et autres charges	20	119 437	66 699	174 437	92 397	Other income and other expenses
Résultat avant impôts		(268 630)	(260 449)	(475 294)	(657 954)	**Loss before taxes**
Charge d'impôt différé		-	-	-	-	Deferred tax expense
Résultat net		**(268 630)**	**(260 449)**	**(475 294)**	**(657 954)**	**Net loss**
Résultat net attribuable aux :		(264 280)	(260 449)	(470 862)	(657 954)	*Total loss attributable to :*
Actionnaires ordinaires		(4 350)	-	(4 432)	-	*Common shareholders*
Détenteurs de participation ne donnant pas droit au contrôle		(268 630)	(260 449)	(475 294)	(657 954)	*Non-controling interest*
Autres éléments du résultat global						***Other comprehensive loss***
Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés au résultat net :						*Items that will not be reclassified subsequently to net loss:*
Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :						Equity instruments designated at fair value through other comprehensive loss:
Variation de la juste valeur des placements		321 931	13 492	(250 621)	(236 540)	Change in the fair value of investments
Impôt différé afférent		-	-	-	-	Related deferred tax
		321 931	13 492	(250 621)	(236 540)	
Résultat global		53 301	(246 957)	(725 915)	(894 494)	**Comprehensive loss**
Résultat net de base et dilué par action		0.000	(0.001)	(0.002)	(0.004)	Basic and diluted net loss per share
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		202 565 029	125 603 661	202 191 532	125 603 661	Weighted average number of common shares outstanding

	Nombre d'actions / Number of shares	Capital social / Share Capital	Cumul des autres éléments du résultat global / Accumulated other comprehensive income (loss)	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Participation ne donnant pas le contrôle / Non-controlling interest	Total des capitaux propres / Total Equity	
Solde au 28 février 2025	**179 616 729**	**47 192 229**	**727 226**	**5 797 026**	**(35 654 365)**	**-**	**18 062 116**	**Balance as at February 28, 2025**
Frais émission d'actions	-	(12 000)	-	-	-	-	(12 000)	Share issuance expenses
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	193 413	-	-	193 713	Share-based payments
Ajustement découlant de la variation des participations ne donnant pas contrôle	-	-	-	67 829		152 711	220 000	
Autres éléments du résultat global	-	-	(236 540)	-	-	-	(236 540)	Other comprehensive loss
Résultat net	-	-	-	-	(657 954)	-	(657 954)	Net loss
Solde au 31 août 2025	**179 616 729**	**47 180 229**	**490 686**	**6 058 268**	**(36 312 319)**	**152 711**	**17 569 035**	**Balance as at August 31, 2025**

	Nombre d'actions / Number of shares	Capital social / Share Capital	Cumul des autres éléments du résultat global / Accumulated other comprehensive income (loss)	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Participation ne donnant pas le contrôle / Non-controlling interest	Total des capitaux propres / Total Equity	
Solde au 28 février 2026	**200 915 029**	**50 445 250**	**5 782 299**	**6 518 105**	**(35 291 469)**	**153 755**	**27 607 940**	**Balance as at February 28, 2026**
Émission actions pour exercice options	1 500 000	165 000	-	-	-	-	165 000	Options exercised
Émission actions pour exercice bons	150 000	22 500	-	-	-	-	22 500	Warrants exercised
Ajustement découlant de la variation des participations ne donnant pas contrôle	-	-	-	69 439	-	218 085	287 524	Change in non-controling interest
Autres éléments du résultat global	-	-	(250 621)	-	-	-	(250 621)	Other comprehensive loss
Résultat net	-	-	-	-	(470 862)	(4 432)	(475 294)	Net income
Solde au 31 août 2026	**202 565 029**	**50 632 750**	**5 531 678**	**6 587 544**	**(35 762 331)**	**367 408**	**27 357 049**	**Balance as at August 31, 2026**

	Notes	Pour la période de six mois terminé / For the six-month period ended 31 août / August 31, 2026 $	31 août / August 31, 2025 $	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				***OPERATING ACTIVITIES***
Résultat avant impôts		(475 294)	(657 954)	Loss before taxes
Ajustements				Adjustments
Prime sur placement accréditif		(146 525)	(39 312)	Flow-through premium
Amortissement		7 556	5 408	Depreciation
Paiements fondés sur des actions		-	193 413	Share-based payments
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement				Net change in non-cash working capital items
Débiteurs		(8 993)	219 009	Accounts receivable
Frais payés d'avance		20 122	8 732	Prepaid expenses
Fournisseurs et frais courus		(78 501)	877 394	Accounts payable and accrued expenses
		(681 635)	**606 690**	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				**INVESTING ACTIVITIES**
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation		(1 004 122)	(269 967)	Increase in prospection and evaluation assets
Acquisition immobilisaitons		(5 723)	-	Rolling stock acquisition
		(1 009 845)	**(269 967)**	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				**FINANCING ACTIVITIES**
Produits de l'émission d'actions		250 000	220 000	Products from share issuance
Options exercés		165 000	-	Options exercised
Bons de souscription exercés		22 500	-	Warrants exercised
Frais d'émission d'actions		-	(12 000)	Share issue costs
		437 500	208 000	
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 253 980)	544 723	Net increase (decrease) in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		1 896 448	361 099	Cash and cash equivalents, beginning of period
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	5	642 468	905 822	Cash and cash equivalents, end of period

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 19)

Additional cash flow information (Note 19)

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, agit à titre de « junior en exploration minière » en mettant en valeur des propriétés minières. La Société est un émetteur assujetti en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba et au Québec. Son titre est transigé à la Bourse de croissance du TSX Venture sous le symbole PUMA, à la Bourse de croissance de Santiago sous le symbole PUMACL et sous le symbole PUMXF sur le marché OTC. Son siège social est situé au 175, rue Legaré, Rimouski (Québec), G5L 3B9, Canada.

La Société possède Murray Brook Minerals inc., filiale détenue à 70.5% (au 28 février 2026 - 84 %).

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières et les frais de prospection renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés minières et des frais de prospection dépend de la capacité de la Société d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre la prospection, l'évaluation, le développement de ses biens, la construction et la mise en production commerciale ou du produit de la cession des biens.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS de comptabilité publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) (IFRS) applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions et un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Pour la période de six mois terminé le 31 août 2026 la Société a enregistré un résultat net de 475 294 $ et a accumulé un déficit de 35 762 331 $ au 31 août 2026. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes de prospection et d'évaluation et de payer ses charges administratives. Au 31 août, la Société disposait d'un fonds de roulement de 617 268 $.

Bien que la direction estime que ces fonds ne sont pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses budgétées jusqu'au 28 février 2027, la Société a levé 3 420 000 $ en investissements privés au cours de l'exercice terminé le 28 février 2026 qui lui permettra de financer sa campagne d'exploration. Tout manque à gagner afin de respecter ses obligations jusqu'au 28 février 2027 pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de créance ou de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses, la disposition de propriétés minières, l'arrivée de nouveaux partenaires ou un regroupement d'entreprises.

Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

La publication des états financiers consolidés pour la période de six mois terminé le 31 août 2026 (y compris les états comparatifs) a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 29 octobre 2026.

1. INCORPORATION, NATURE OF OPERATIONS AND GOING CONCERN

The Company, incorporated under the Canada Business Corporations Act, acts as a "junior mining exploration company" by creating value on its mineral exploration properties. The Company is a reporting issuer in Ontario, Alberta, British Columbia, Manitoba and Quebec. Its stock is listed on the TSX Venture Exchange under the symbol PUMA, on the Santiago Venture Exchange under the symbol PUMACL and under the symbol PUMXF on the OTC market. The Company's head office is located at 175, Legaré Street, Rimouski (Quebec), G5L 3B9, Canada.

The Company owns Murray Brook Minerals Inc., a non-operating, 70.5% owned subsidiary (as at February 28, 2026 - 84%).

The Company has not yet determined whether the mining properties and the prospection expenses have economically recoverable ore reserves. Recovery of the cost of the mining properties and of the prospection expenses depends on the Company's ability to exploit the ore reserves economically, secure the financing required to continue prospection, evaluation, development of its assets, construction and the start of commercial production or the proceeds from the disposal of the assets.

These consolidated financial statements were prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS"), applicable to a going concern, which contemplates the realization of assets and the settlement of liabilities in the normal course of business as they come due. In assessing whether the going concern assumption is appropriate, Management considers all available information about the future, which represents at least, but is not limited to, twelve months following the end of the reporting period. In making this assessment, Management is aware that there are material uncertainties related to events and conditions and substantial doubt about the Company's ability to continue as a going concern and, consequently, the appropriateness of the use of IFRS applicable to a going concern, as described in the following paragraph. These consolidated financial statements do not reflect adjustments to asset and liability carrying amounts, expenditures, and classifications on the statement of financial position that would be necessary if the going concern assumption proved to be inappropriate. These adjustments could be significant. Management did not take these into account as it believes in the validity of the going concern assumption.

For the six-month period ended on August 31, 2026, the Company reported a comprehensive earning of $ 475,294 and accumulated a deficit of $ 35,762,331 as at August 31, 2026. In addition to the usual working capital requirements, the Company must secure sufficient funding to meet its existing obligations and commitments for prospection and evaluation and pay its administrative expenses. As at August 31, 2026, the Company had a working capital of $ 617,268.

Although management estimates that these funds are not sufficient to meet the Company's obligations and budgeted expenditures through February 28, 2027, the Company has raised $3,420,000 during the year ended February 28, 2026 in private investments which will allow it to finance its exploration campaign. Any shortfall in meeting its obligations until February 28, 2027, could be compensated in different ways in the future, including without limitation, the issuance of new debt or equity securities, new measures, to minimize expenses, the disposal of mining properties, the arrival of new partners or a business consolidation.

While Management has been successful in securing financing in the past, there can be no assurance that it will be able to do so in the future or that these sources of funding or initiatives will be available to the Company, or that they will be available on terms that are acceptable to the Company. If Management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets might be less than the amounts reflected in these consolidated financial statements.

The consolidated financial for the six-month period ended on August 31, 2026 (including the comparative statements) were approved and authorized for publication by the Board of Directors on October 29, 2026.

2. MODIFICATION DE METHODES COMPTABLES ET INTERPRETATIONS ADOPTES

Normes et interprétations publiées n'ayant pas encore été adoptées

Les informations sur ces nouvelles normes, modifications et interprétations susceptibles d'être applicables pour les états financiers consolidés de la Société sont présentées ci-dessous.

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes ainsi que des modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1er janvier 2026. Bon nombre de ces mises à jour ne sont pas pertinentes pour la Société et ne sont donc pas décrites aux présentes.

IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » et IFRS 9 « Instruments financiers » - Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers

Les modifications apportent des éclaircissements sur le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques similaires et répondent aux préoccupations soulevées au sujet du règlement des passifs effectué au moyen de systèmes de paiement électronique.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026.

Une application anticipée est permise.

IFRS 18 « États financiers : Présentation et informations à fournir »

Cette nouvelle norme énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers à usage général qui visent à ce que les informations figurant dans les états financiers soient pertinentes et donnent une image fidèle des actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges de l'entité. L'IFRS 18 remplace IAS 1 Présentation des états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027.

Une application anticipée est permise.

2. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES ARDS AND INTERPRETATIONS ADOPTED

Issued Standards and Interpretations Not Yet Adopted

Information about these new standards, amendments, and interpretations that may be applicable to the Company's consolidated financial statements is presented below.

The Company has not yet adopted certain standards, interpretations of existing standards, and amendments that have been issued but have an effective date after January 1, 2026. Many of these updates are not relevant to the Company and are therefore not described herein.

IFRS 7 "Financial Instruments: Disclosures" and IFRS 9 "Financial Instruments" - Amendments Affecting the Classification and Measurement of Financial Instruments

The amendments provide clarity on the classification of financial assets with environmental, social, and governance and similar characteristics and address concerns raised about the settlement of liabilities through electronic payment systems.

The amendments apply to annual periods beginning on or after January 1, 2026.

Earlier application is permitted.

IFRS 18 "Financial Statements: Presentation and Disclosures"

This new standard sets out the presentation and disclosure requirements for general purpose financial statements that are intended to ensure that the information in the financial statements is relevant and gives a true and fair view of the entity's assets, liabilities, equity, income, and expenses. IFRS 18 replaces IAS 1 Presentation of Financial Statements.

The amendments apply to fiscal years beginning on or after January 1, 2027.

Earlier application is permitted.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

3.1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

La Société a préparé ses états financiers consolidés selon les normes IFRS de comptabilité publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers consolidés ont été dressés selon les méthodes comptables significatives décrites dans la présente note. Ces méthodes ont été appliquées tout au long des exercices présentés, sauf dans le cas où il en est fait mention. Ils ont été établis au coût historique, à l'exception de certains instruments financiers à leur juste valeur.

3.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère et de sa filiale. La filiale est constituée d'une entité sur laquelle la Société a droit ou est exposée à des rendements variables par ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. Les états financiers de la filiale sont compris dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date à laquelle le contrôle entre en vigueur jusqu'à la date à laquelle le contrôle prend fin. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation. Les méthodes comptables de la filiale ont été modifiées lorsque cela était nécessaire pour qu'elles soient conformes aux méthodes adoptées par la Société.

La filiale de la Société, Murray Brook Minerals inc., est détenue à 70.5 % par la Société.

Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la société mère et aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle. Le total du résultat global de la filiale est attribué aux propriétaires de la société mère et aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle.

Les variations de la participation dans la filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. La valeur comptable des participations du groupe et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements des participations relatives dans la filiale. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres et est attribué aux propriétaires de la société mère.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

3.1. BASIS OF PREPARATION

The Company prepared its consolidated financial statements in accordance with IFRS accounting standards issued by the International Accounting Standard Board (IASB). The consolidated financial statements have been prepared in accordance with the accounting policies described in this note. These policies have been applied throughout the years presented, except in the case where it is actually mentioned. They have been prepared under the historical cost convention, except for certain financial instruments at their fair value.

3.2. BASIS OF CONSOLIDATION

The consolidated financial statements include the financial statements of the parent company and its subsidiary. The subsidiary consists of an entity over which the Company has a right or is exposed to variable returns through its links with the issuing entity and has the ability to influence returns through its power over the issuing entity. The financial statements of the subsidiary are included in the consolidated financial statements of the Company from the date on which control commences until the date on which control ceases. All intercompany transactions and balances have been eliminated on consolidation. The accounting methods of the subsidiary have been modified when necessary to conform to the methods adopted by the Company.

The Company's subsidiary, Murray Brook Minerals Inc., is 70.5% owned by the Company.

Net income and each component of other comprehensive income are attributed to the owners of the parent company and to holders of non-controlling interests. The subsidiary's total comprehensive income is attributed to the owners of the parent company and to holders of non-controlling interests, even if this results in a deficit balance for non-controlling interests.

Changes in ownership interest in the subsidiary that do not result in a loss of control are accounted for as equity transactions. The carrying amount of the group's equity interest and non-controlling interests is adjusted to reflect changes in the relative ownership interests in the subsidiary. Any difference between the amount of the adjustment to non-controlling interests and the fair value of the consideration paid or received is recognized directly in equity and is attributed to the owners of the parent company.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

3.3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Des actifs financiers et des passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs arrivent à expiration ou ont été transférés, et que la Société a transféré pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété des actifs. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est acquittée ou annulée ou qu'elle a expiré.

ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur, alors l'évaluation initiale tient compte des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- évalués ultérieurement au coût amorti; ou
- évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net).

Les placements dans des instruments de capitaux propres sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que la Société ne fasse, instrument par instrument, le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur. Dans le cas des actifs évalués à la juste valeur, les profits et les pertes sont comptabilisés soit en résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global.

i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et déduction faite de toute perte de valeur si :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Les débiteurs, le dépôt pour la restauration et la somme à recevoir d'une société privée sont classés dans cette catégorie.

ii)Actifs financiers évalués à la juste valeur

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans cette catégorie.

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Dans le cas des placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, cette évaluation sera déterminée par le fait que la Société a fait ou non le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de comptabiliser le placement comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société a fait ce choix. Ainsi, les profits et les pertes ne seront jamais reclassés en résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés en résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

3.3. FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Financial assets are derecognized when the rights to receive cash flows from the assets have expired or have been transferred and the Company has transferred substantially all risks and rewards of ownership. Financial liabilities are derecognized when the obligation specified in the contract is discharged, cancelled or expires.

FINANCIAL ASSETS

Financial assets are initially measured at fair value. If the financial asset is not subsequently accounted for at fair value, then the initial measurement includes transaction costs that are directly attributable to the asset's acquisition or origination. On initial recognition, the Company classifies its financial assets in the following measurement categories:

- measured subsequently at amortized cost; or
- measured subsequently at fair value (either through other comprehensive income (loss), or through net income (loss)).

Investments in equity instruments are classified at fair value through profit or loss, unless the Company makes, on an instrument-by-instrument basis, an irrevocable election at the time of initial recognition to present in other comprehensive income its changes in fair value. For assets measured at fair value, gains and losses will either be recorded in profit or loss or other comprehensive income.

i) Financial assets measured at amortized cost

A financial asset is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method and net of any impairment loss if:

- the financial asset is held within a business model whose objective is to hold financial assets in order to collect contractual cash flows; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

The accounts receivable, deposit for restoration fees, and amount receivable from a private company are classified in this category.

ii) Financial assets measured at fair value

A financial asset shall be measured at fair value through net income (loss) unless it is measured at amortized cost or at fair value through other comprehensive income. The cash and cash equivalents are classified in this category.

A financial asset shall be measured at fair value through other comprehensive income if both of the following conditions are met:

- the financial asset is held within a business model whose objective is achieved by both collecting contractual cash flows and selling financial assets; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

In the case of investments in equity instruments that are not held for trading, this measurement will be determined by whether the Company has made an irrevocable election, at the time of initial recognition, to recognize the investment as being at fair value through other comprehensive income. The Company has made this choice. Thus, profits and losses will never be reclassified to net income. Dividends from such investments are recognized in profit or loss, unless it is clear that the dividend represents the reimbursement of part of the cost of the investment.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

3.3. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

iii) Dépréciation

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues liées à ses instruments d'emprunt qui sont comptabilisés au coût amorti. Le choix de la méthode de dépréciation à employer sera déterminé par le fait qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit.

La Société suppose que le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale si elle détermine que ce risque est faible à la date de clôture. Le risque de crédit que comporte un instrument financier est considéré comme faible si l'instrument financier comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être. Un instrument financier noté « catégorie investissement » par une agence de notation pourrait être considéré comme présentant un risque de crédit faible.

La Société applique la méthode simplifiée permise par l'IFRS 9 aux créances clients qui exige la comptabilisation des pertes attendues pour la durée de vie dès la comptabilisation initiale de ces créances.

PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite de tous les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont évalués soit au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les fournisseurs et frais courus sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.4. RÉSULTAT NET DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat net dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen du marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Pour les exercices terminés le 28 février 2026 et le 28 février 2025, le résultat net dilué par action est équivalent au résultat net de base par action, compte tenu de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la Société subit des pertes et/ou que les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont émis à un cours supérieur au cours moyen du marché.

3.5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à compter de la date d'acquisition, qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

3.6. ENCAISSE RÉSERVÉE À LA PROSPECTION ET À L'ÉVALUATION

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accréditifs non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

3.3. FINANCIAL INSTRUMENTS (CONTINUED)

iii) Impairment

The Company assesses on a forward-looking basis the expected credit losses associated with its debt instruments carried at amortized cost. The impairment methodology applied depends on whether there has been a significant increase in credit risk.

The Company assumes that the credit risk on a financial instrument has not increased significantly since initial recognition if the financial instrument is determined to have low credit risk at the reporting date. Such assessment exists if the financial instrument has a low risk of default, the borrower has a strong capacity to meet its contractual cash flow obligations in the near term and adverse changes in economic and business conditions in the longer term may, but will not necessarily, reduce the ability of the borrower to fulfill its contractual cash flow obligations. An external rating of investment grade is considered to indicate that a financial instrument may be considered as having low credit risk.

For trade receivables, the Company applies the simplified approach permitted by IFRS 9, which requires expected lifetime losses to be recognized from initial recognition of the receivables.

FINANCIAL LIABILITIES

Financial liabilities are initially recorded at fair value net of any directly attributable transaction costs. Subsequent to initial recognition these financial instruments are either measured at amortized cost using the effective interest method or at fair value through profit or loss.

Accounts payable and accrued expenses are recognized at amortized cost using the effective interest rate method.

3.4. BASIC AND DILUTED NET EARNINGS PER SHARE

Basic net earnings per share are calculated by dividing the net earnings attributable to the holders of the Company's common shares by the weighted average number of common shares outstanding during the year. Diluted earnings per share are calculated by adjusting the earnings attributable to holders of the Company's common shares as well as the weighted average number of outstanding common shares for the effects of all dilutive potential common shares which include stock options and warrants. It must be taken into account that dilutive potential common shares were converted into common shares at the beginning of the period or on the date of issuance of the potential common shares if it was a later date.

To determine the diluted earnings per share, an entity must assume that the dilutive stock options and warrants have been exercised. The assumed proceeds from these instruments must be considered as having been received during the issuance of common shares at the average market price of common shares during the year. For the years ended February 28, 2026, and February 28, 2025, the diluted earnings per share is equal to the basic earnings per share, due to the anti-dilutive effect of stock options and warrants when the Company suffers losses and/or the stock options and warrants are issued at a price that is higher than the average market price.

3.5. CASH AND CASH EQUIVALENTS

The Company's cash and cash equivalents include cash and short-term investments with a term equal to or less than three months from the date of issue, that are highly liquid, readily convertible to known amounts of cash and subject to an insignificant risk of change in value.

3.6. CASH RESERVED FOR PROSPECTION AND EVALUATION

Cash reserved for prospection and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in prospection. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for the prospection and evaluation of mining properties.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

3.7. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Les actifs de prospection et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits miniers (propriétés minières) et les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation des propriétés minières (frais de prospection). Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les pertes de valeur, les aides gouvernementales, les droits remboursables et les contributions de partenaires.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés. Les droits miniers et les dépenses relatives aux activités de prospection et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages de prospection, le creusement de tranchées, l'échantillonnage, les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale et les paiements fondés sur des actions reliés aux actifs de prospection et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable et l'écart serait alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation relatifs à la propriété minière sont alors transférés dans la catégorie *Actifs miniers en construction*. Avant le transfert, les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

À la suite du transfert des actifs de prospection et d'évaluation dans la catégorie *Actifs miniers en construction*, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie *Actifs miniers en construction*. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous *Actifs miniers en construction* sont alors transférés dans la catégorie A*ctifs miniers* et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs. Jusqu'à maintenant, aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minière n'a été démontrée.

CESSION D'INTÉRÊT RELATIVEMENT À DES CONVENTIONS D'OPTION

Lors de cessions d'intérêts relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs de prospection et d'évaluation en résultat net.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

3.7. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS

Prospection and evaluation assets include costs incurred in the acquisition of mining rights (mining properties) and expenditures related to the prospection and evaluation of mining properties (prospection expenses). These assets are recognized as intangible fixed assets and are shown at cost less impairment, government subsidies, refundable rights and partner contributions.

Costs incurred prior to the acquisition of legal easements for prospection and evaluation are recognized in the income statement at the time when they are incurred. Mining rights and expenditures related to prospection and evaluation activities are capitalized in the cost of the asset, by property, until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated. No depreciation is charged during the prospection and evaluation phase. Capitalized costs include, among other things, topographical, geological, geochemical and geophysical surveys, prospection drilling, trenching, sampling, activities related to the evaluation of technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource, and share-based payments related to prospection and evaluation assets.

If it has been established that a project's viability is not guaranteed or if a project has been abandoned, the capitalized amount will be reduced to its recoverable value and the difference will be recognized immediately in net earnings.

If the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource can be demonstrated, the prospection and evaluation assets related to the mining property will then be transferred to the *Mining assets under construction* category. Before the transfer, prospection and evaluation assets must undergo an impairment test, and all impairment must be recognized in the net earnings before reclassification.

After transferring the prospection and evaluation assets to the *Mining assets under construction* category, all subsequent costs related to construction, installation, and completion of equipment and facilities are capitalized in the *Mining assets* under construction category. Once the development stage is completed, all assets included in *Mining assets under construction* are then transferred to the *Mining assets* category and are depreciated over the useful lives of these assets. To date, no mineral resources have proven to be commercially viable.

ASSIGNMENT OF INTEREST IN RELATION TO OPTION AGREEMENTS

During assignments of interest regarding option agreements, the Company does not recognize prospection and evaluation expenditures incurred on the properties by the acquirer. In addition, the cash consideration received from the acquirer reduces the carrying amount of the previously capitalized expenditures, with any surplus being recognized as a profit on the disposal of prospection and evaluation assets in net earnings.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

3.8. ACQUISITION D'INTÉRÊTS SUR UNE PROPRIÉTÉ MINIÈRE

L'acquisition d'une propriété minière est traitée comme un regroupement d'entreprises ou comme un achat d'actifs. La détermination du traitement repose sur une évaluation des facteurs au moment de l'acquisition. Un regroupement d'entreprises est une transaction dans laquelle un contrôle sur une ou plusieurs entreprises est obtenu. Une entreprise est définie comme un ensemble intégré d'activités et d'actifs qui a la capacité de créer des sorties. Si l'ensemble intégré des activités et des actifs est dans la phase d'exploration ou de développement et n'a donc pas de sorties, la Société considère les autres facteurs pour déterminer si les actifs sont une entreprise. Ceux-ci incluent, mais ne se limitent pas à, si l'ensemble des biens et activités :

a) a prévu des activités principales;
b) a identifié des réserves minérales et des processus nécessaires pour générer les entrées nécessaires à la production de sorties;
c) poursuit un plan visant à produire des extrants;
d) et sera en mesure de vendre les produits fabriqués.

Tous les facteurs précités n'ont pas à être présents pour un ensemble spécifique intégré des activités et des actifs en voie d'élaboration pour être considéré comme une entreprise.

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, dans laquelle les actifs acquis et des passifs sont enregistrés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les acquisitions pour lesquelles une entreprise n'est pas acquise sont considérées comme une acquisition d'actifs. Dans ce cas, le prix payé est attribué aux actifs et aux passifs pris en charge au moment de l'acquisition.

Les coûts d'acquisition pour une acquisition d'actifs ou d'entreprises sont imputés au résultat net de la période où ils sont réalisés.

3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon les méthodes d'amortissement linéaire et dégressif sur la durée de vie suivante :

Matériel roulant : méthode dégressive 30 %
Immeuble : linéaire 30 ans

3.10. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ne sont plus amortis et sont présentés séparément de l'état de la situation financière pour une valeur représentant le plus faible montant entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Un actif est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Les éléments de l'état de la situation financière relatifs à ces activités sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat net relatifs à ces activités sont isolés dans les états financiers consolidés pour tous les exercices présentés s'ils présentent un caractère significatif pour la Société.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

3.8. ACQUISITION OF MINERAL PROPERTY INTEREST

The Company treats the acquisition of a mining property as either a business combination or asset purchase. The determination of treatment is based upon an assessment of factors at the time of acquisition. A business combination is a transaction in which control over one or more businesses is obtained. A business is defined as an integrated set of activities and assets that is capable of creating outputs. If the integrated set of activities and assets is in the exploration or development stage and therefore does not have outputs, the Company considers other factors to determine if the assets are a business. These include, but are not limited to, whether the set of activities and assets:

a) has planned main activities;
b) has identified mineral reserves and processes needed to generate the inputs required for output production;
c) is pursuing a plan to produce outputs;
d) and will be able to sell the produced outputs.

Not all of the above factors need to be present for a particular integrated set of activities and assets in the development stage to qualify as a business.

Business acquisitions are accounted for using the acquisition method, in which the acquired assets and liabilities are recorded at fair value at the date of acquisition.

Acquisitions in which a business is not acquired are treated as an asset purchase. In this case, The price paid is allocated to the individual fair value of assets and liabilities assumed at the time of acquisition.

The costs of acquisition for an asset or business acquisition are recognized in net earnings in the period they are incurred.

3.9. PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

Property, plant and equipment are accounted for at the historical cost less any accumulated depreciation. Depreciation of property, plant and equipment is accounted for using the straight-line and degressive methods d over the following useful life:

Rolling stock: degressive method 30%
Building: straight-line over 30 years

3.10. NON-CURRENT ASSETS HELD FOR SALE

Assets and liabilities held for sale are no longer amortized and are presented separately from the statement of financial position at a value representing the lower of their carrying amount and their fair value less costs of sale. An asset is considered held for sale when its carrying amount will be recovered primarily through sale and not through continuing use. For this to be the case, the asset must be available for immediate sale and its sale must be highly probable.

The items in the statement of financial position relating to these activities are presented on specific lines of the annual consolidated financial statements. The items of net income relating to these activities are isolated in the consolidated financial statements for all the financial years presented if they are significant for the Company.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

3.11. PROVISION POUR FRAIS DE RESTAURATION

Une provision pour frais de restauration environnementale est comptabilisée lorsque :

i) la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés;
ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation; et
iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

3.12. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles et les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Lorsqu'il y a reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Un renversement est comptabilisé en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

3.13. REDEVANCES

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

3.14. MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les éléments des états financiers consolidés sont évalués dans la monnaie de l'environnement principal dans lequel la Société exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar canadien.

3.15. MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et les passifs non monétaires ainsi que les éléments des produits des activités ordinaires et des charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés en résultat net.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

3.11. PROVISION FOR RESTORATION FEES

A provision for environmental restoration fees is recognized when:

i) the Company has a current obligation (legal or implied) resulting from past events;
ii) it is more likely than not that an outflow of resources will be necessary to settle the obligation; and
iii) the amount can be reliably measured.

3.12. IMPAIRMENT OF LONG-LIVED ASSETS

Property, plant and equipment and prospection and evaluation assets are tested for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of the fair value less costs for sale and the value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying amount exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying amount of the asset over its recoverable amount. When an impairment subsequently reverses, the carrying amount is increased at the revised estimated recoverable amount, but only to the extent that this amount does not exceed the carrying amount that would have been determined if no impairment had previously been recognized. A reversal is recognized as a reduction in the impairment charge for the period.

3.13. ROYALTIES

Royalties on net smelter proceeds are not generally recognized at the time of the acquisition of a mining property since they are considered to be contingent liabilities. Royalties are only recognized when they are likely and can be measured with sufficient reliability.

3.14. FUNCTIONAL AND PRESENTATION CURRENCY

Items included in the consolidated financial statements are measured using the currency of the primary economic environment in which the Company operates ("the functional currency"). The Company's consolidated financial statements are presented in Canadian dollars, which is the Company's functional and presentation currency.

3.15. FOREIGN CURRENCIES

Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated at the prevailing exchange rate at the reporting date. Non-monetary assets and liabilities and revenue and expense items denominated in foreign currencies are translated into the functional currency using the exchange rate prevailing at the dates of the respective transactions. Foreign exchange gains and losses resulting from the settlement of such transactions are recognized in net earnings.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

3.16. IMPÔT DIFFÉRÉ

La Société comptabilise la charge d'impôt selon la méthode de l'actif et du passif d'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction de l'écart temporel entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôt différé est porté aux résultats. Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des périodes au cours desquelles les actifs et passifs seront recouvrés ou réglés. Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et différé. Cette charge est constatée dans le résultat net, sauf pour l'impôt relié aux éléments inclus dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, en tel cas la charge d'impôt est comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses de prospection et d'évaluation au profit des investisseurs. Lorsque la Société a renoncé aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, la renonciation aux déductions fiscales est comptabilisée en résultat en augmentation de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci.

L'actif ou le passif d'impôt exigible correspond aux obligations ou aux réclamations des exercices précédents ou courant des autorités fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de l'exercice. L'impôt exigible est calculé en fonction du bénéfice fiscal qui diffère du résultat net. Ce calcul a été effectué en fonction des taux d'imposition et des lois en vigueur à la fin de l'exercice.

3.17. CAPITAUX PROPRES

Capital social
Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises, diminué des primes sur actions accréditives et sur certains bons de souscription. Les coûts liés à l'émission d'actions, des bons de souscription et des options d'achat d'actions sont présentés dans les capitaux propres, nets d'impôts, en déduction du produit d'émission au cours de l'exercice où ces transactions ont eu lieu.

Émission d'actions accréditives
La Société finance certains actifs de prospection et d'évaluation au moyen de l'émission d'actions accréditives. L'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante « passif » représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats à titre de prime sur placement accréditif lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

Bons de souscription
Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription émis aux courtiers est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes.

Surplus d'apport
Le surplus d'apport représente les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ceux-ci.

Déficit
Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

3.16. DEFERRED TAX

The Company recognizes income taxes according to the deferred tax asset and liability method. Deferred tax assets and liabilities are determined based on the temporal difference between the carrying amount and the fiscal value of the assets and liabilities. Any change in the net amount of the deferred tax assets and liabilities is recorded in earnings. Deferred tax assets and liabilities are determined based on the tax rate and tax laws enacted or substantively enacted that, according to what is to be provided for, will apply to the taxable income of the periods during which the assets and liabilities will be recovered or settled. Deferred tax assets are recognized when it is likely that they will be realized. Deferred tax assets and liabilities are not discounted.

The tax expense includes current and deferred tax. This expense is recognized in net earnings, except for the tax related to items included in other comprehensive income or in shareholders' equity; in this case, the tax expense is recognized in other comprehensive income or shareholders' equity, respectively.

Under tax legislation related to flow-through investments, the Company is required to forfeit deductions for prospection and evaluation expenses and pass them on to investors. When the Company has given up income tax deductions and has incurred eligible expenses, the forfeited tax deductions are recognized in earnings as an increase in the deferred tax expense, and a deferred tax liability is recognized for the temporary difference between the carrying amount of eligible expenses capitalized in assets and their tax base.

The payable tax asset or liability corresponds to the obligations or claims for previous or current year of the tax authorities that are still not received or paid at the end of the year. The payable tax is calculated based on taxable income, which differs from net earnings. This calculation was performed based on the tax rates and the laws in force at the end of the year.

3.17. SHAREHOLDERS' EQUITY

Capital stock
Capital stock is presented at the value at which the shares were issued, minus premiums on flow-through shares and on certain warrants. Costs related to the issuance of shares, warrants and stock options are presented in shareholders' equity, net of taxes, as a deduction from the proceeds of issue during the year in which these transactions took place.

Issuance of flow-through shares
The Company finances certain prospection and evaluation assets by issuing flow-through shares. The issuance of flow-through shares is recognized as a derivative financial instrument. The liability component represents the obligation to transfer tax deductions to investors. Proceeds from shares issued as flow-through investments are allocated between flow-through shares issued and liabilities through the residual method. The proceeds are first allocated to shares based on the market price at the time of issuance and the residual amount is allocated to liabilities, which is reversed in earnings as a flow-through premium when eligible expenses are incurred.

Warrants
Proceeds from issuance of units are allocated between shares and warrants issued using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance and any residual in the proceeds is allocated to warrants. The fair value of the warrants issued to brokers is determined by using the Black-Scholes option pricing model.

Contributed surplus
The contributed surplus includes expenses associated with stock options and warrants until they are exercised.

Deficit
Deficit includes all non-distributed profits and losses from the current year and prior years.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

3.18. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et consultants qui y sont admissibles. Le régime ne comporte pas d'options de règlement en espèces. La Société émet également à l'occasion des bons de souscription de courtier.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel ou un administrateur est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel ou cet administrateur est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La même méthode est utilisée pour les transactions avec des consultants dont le paiement est fondé sur des actions et dont la juste valeur des services reçus ne peut être évaluée de façon fiable. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Les paiements fondés sur des actions, à l'exception des bons de souscription de courtier, sont ultimement comptabilisés en charges aux résultats ou capitalisés comme actifs de prospection et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions et des bons de souscription, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions et aux bons de souscription comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital social.

3.19. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

3.18. SHARE-BASED PAYMENTS

The Company manages a direct equity-settled share-based payment system for directors, staff members and consultants who are eligible. The system does not include cash settlement options. The Company also occasionally issues broker warrants.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payment are measured at their fair value. When a staff member or a director is compensated through share-based payments, the fair value of this staff member or director's services rendered is determined indirectly by reference to the fair value of the shareholders' equity instruments granted. The same method is used for transactions with consultants whose payment is based on shares and for which the fair value of the received services cannot be measured reliably. This fair value is measured at the allocation date.

Share-based payments, with the exception of broker warrants, are ultimately recognized in earnings as an expense or capitalized as prospection and evaluation assets according to the nature of the payment, and the offset is credited to contributed surplus in shareholders' equity. Share-based payments to brokers in the case of equity financing are recognized as issue expenses for shareholders' equity instruments and the offset is credited to contributed surplus in shareholders' equity.

Each tranche of an award with a phased vesting period is considered to be a distinct award with its own vesting date and its own fair value.

If vesting periods or conditions apply, the expense is allocated over the vesting period based on the best available estimate of the number of stock options expected to vest. Non-market vesting conditions are part of assumptions on the number of options that, depending on expectations, will become exercisable. Estimations are then revised when there are indications that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current year. No adjustment is made to charges recorded in previous years if the number of stock options that were ultimately vested differs from what was expected at the moment of vesting.

When exercising a stock option and warrants, proceeds received less directly attributable transaction costs are applied to capital stock. Accumulated expenses related to stock options and warrants recognized as contributed surplus are transferred to shareholders' equity.

3.19. SEGMENT REPORTING

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, prospection and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

L'évaluation de la capacité de la Société à réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements et des estimations. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 1.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Pour les actifs de prospection et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu que le droit soit renouvelé; d'importantes dépenses de prospection et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; la prospection et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif de prospection et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière des dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

IMPÔT DIFFÉRÉ

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Par « probable », la Société entend que les chances que l'événement ou les événements futurs se produisent effectivement sont élevées.

La Société ne juge pas probable la disponibilité de tels bénéfices imposables.

ÉVALUATION DES PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS

La Société constate tous ses paiements à base d'actions à l'aide de la méthode de la juste valeur. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription émis à des courtiers. Le principal élément qui affecte les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions et de ces bons de souscription est le taux de volatilité prévu du cours de l'action. La Société estime présentement la volatilité prévue de ses actions ordinaires en fonction de la volatilité historique en tenant compte de la durée de vie prévue des options et des bons de souscription de courtier.

4. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the consolidated financial statements, Management makes a number of judgments, estimates, and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, revenues, and expenses. The actual results may differ from the judgments, estimates and assumptions made by Management and will rarely be identical to the estimated results. Information about the significant judgments, estimates and assumptions that have the most impact on the recognition and measurement of assets, liabilities, revenues and expenses is discussed below.

GOING CONCERN

The measurement of the Company's ability to achieve its strategy through the financing of future work capital needs involves making judgments and estimates. More detailed going concern information is presented in Note 1.

IMPAIRMENT OF PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS

For prospection and evaluation assets, Management must make a judgment about the following items in order to determine whether an impairment test should be performed: the period for which the entity has the right to explore in the specific area has expired during the period or will expire in the near future and is not expected to be renewed; substantive expenditures on further prospection for and evaluation of mineral resources in the specific area is neither budgeted nor planned; prospection for and evaluation of mineral resources in the specific area have not led to the discovery of commercially viable quantities of mineral resources and the Company has decided to discontinue such activities in the specific area; or sufficient data exist to indicate that, although a development in the specific area is likely to proceed, the carrying amount of the prospection and evaluation asset is unlikely to be recovered in full from successful development or by sale.

If an indication of impairment loss or reversal of an impairment loss exists, the recoverable value of the individual asset must be estimated. If it is impossible to estimate the recoverable value of that individual asset, the recoverable amount of the cash-generating unit to which the asset is allocated must be determined. The identification of cash-generating units requires a considerable amount of judgment from Management. The impairment test of an individual asset or a cash-generating unit, as well as the identification of a reversal of an impairment loss, requires Management to estimate the recoverable value of the asset or cash-generating unit. To do this, Management makes several assumptions relating to future events and circumstances. These assumptions and estimates are subject to change if new information becomes available. In such a case, the impairment losses or reversals of impairment losses may differ, and significant adjustments to the Company's assets and earnings may be required during the next fiscal year.

DEFERRED TAX

The measurement of the probability of future taxable income entails a judgment. A deferred tax asset is recognized to the extent that it is likely that taxable income will be available as a reduction in which deductible temporary differences as well as the carry-forward of unused tax credits and unused tax losses can be charged.

By "likely", the Company means that the chances that the future event or events will actually occur are high.

The Company does not deem the availability of such taxable earnings to be likely.

MEASUREMENT OF SHARE-BASED PAYMENTS

The Company recognizes all of its share-based payments using the fair value method. The Company uses the Black-Scholes valuation model in order to determine the fair value of stock options and warrants issued to brokers. The main factor that affects fair value estimates of stock options and these warrants is the expected volatility rate of the stock price. The Company currently estimates the expected volatility of its common shares based on the historical volatility by taking the expected lifetime of the options and broker warrants into account.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE / 5. CASH AND CASH EQUIVALENTS

	31 août / August 31, 2026	28 février / February 28, 2026	
	$	$	
Encaisse	359 607	961 378	Cash
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (note 18)	282 861	935 070	Cash reserved for prospection and evaluation (Note 18)
	642 468	1 896 448	

6. DÉBITEURS / 6. ACCOUNTS RECEIVABLE

	31 août / August 31, 2026	28 février / February 28, 2026	
	$	$	
Liées	9 524	-	Related
Non liés	-	114 109	Non related
Taxes à la consommation	123 030	9 453	Consumption taxes
	132 554	123 561	

7. PLACEMENTS / 7. INVESTMENTS

	31 août / August 31, 2026	28 février / February 28, 2026	
	$	$	
Placements en actions de sociétés ouvertes	8 773 770	8 210 819	Investments in shares in public companies
Placements en actions sous écrou d'une société ouverte	-	813 572	Escrow shares in a public company
	8 773 770	9 024 391	

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES / 8. PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Matériels roulants / Rolling stock	Immeubles / Buildings	Terrain / Land	Total / Total	
	$	$	$	$	
Coûts					**Gross carrying amount**
Au 1er mai 2025	73 736	-	-	73 736	As at February 28, 2025
Acquisition	12 414	386 375	107 634	506 423	Acquisition
Au 28 février 2026	86 150	386 375	107 634	580 159	As at February 28, 2026
Acquisition (Disposition)	(16 638)	5 722	-	(10 916)	Acquisition
Au 31 août 2026	**69 512**	**392 097**	**107 634**	**569 242**	As at August 31, 2026
Amortissement cumulé					**Accumulated depreciation**
Au 1er mars 2025	48 495	-	-	48 495	As at March 1st, 2025
Amortissement	8 267	353	-	8 620	Depreciation
Au 28 février 2026	56 762	353	-	57 115	As at February 28, 2026
Disposition	(59 467)	-	-	(59 467)	Disposal
Amortissement	5 408	2 148	-	7 556	Depreciation
Au 31 août 2026	**2 703**	**2 501**	**-**	**5 204**	As at August 31, 2026
Valeur comptable au 28 février 2026	29 388	386 022	107 634	523 044	Carrying amount as at February 28, 2026
Valeur comptable au 31 août 2026	**66 808**	**389 596**	**107 634**	**564 038**	Carrying amount as at August 31, 2026

9. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le 30 juin 2021, la Société a signé une entente d'option pour vendre ses propriétés (projets de cuivre) à une nouvelle société, Canadian Copper inc. (Canadian Copper), anciennement Melius Metals Corp. L'objectif étant de monétiser la valeur de ses projets de cuivre, tandis que la Société continue de concentrer ses efforts et son capital sur son projet prioritaire Williams Brook Gold.

Le premier paiement reçu de 600 000 $ en vertu de l'entente d'option consistait en l'émission de 6 000 000 d'actions de Canadian Copper à la Société à un prix réputé de 0,10 $ l'action. La Société a distribué ces actions à ses actionnaires comme prévu le 30 juin 2022.

Lors de son inscription à la Bourse canadienne le 26 juillet 2022, Canadian Copper a émis le deuxième paiement de 600 000 $ consistant en 6 000 000 d'actions supplémentaires de Canadian Copper à la Société. Ces actions « cotées » étaient bloquées et livrées sur trois (3) ans jusqu'au 12 juillet 2025.

Le paiement pour le premier anniversaire a été reçu le 28 juin 2023 pour un montant de 300 000 $ consistant en 3 637 873 actions de Canadian Copper à un prix par action égal au prix moyen pondéré de 20 jours de 0,0825 $.

Le montant final de 2 000 000 $ était payable au choix de Canadian Copper en espèces ou en actions à un prix par action égal au prix moyen pondéré de 20 jours, avec 1 000 000 $ avant le deuxième anniversaire et 1 000 000 $ avant le troisième anniversaire.

La détention totale actuelle de la Société dans Canadian Copper est de 11 181 058 actions, représentant 5,9 % de Canadian Copper.

À la suite de l'exercice de l'option, la Société conservera une redevance de 2 % NSR sur les propriétés suivantes au Nouveau-Brunswick : (7846) Murray Brook West, (9036) Chester West, (9886) South Big Servolex River.

Canadian Copper pourra racheter la moitié de ces redevances pour 1 000 000 $.

Le 4 mars 2024, la Société a annoncé la signature de l'accord de vente définitif daté du 1er mars 2024 avec Raptor Resources Limited (« Raptor ») pour les « Projets Cuivre » qui faisaient initialement l'objet d'une option à Canadian Copper inc. conformément à un accord d'option daté du 30 juin 2021. Plus particulièrement, les projets Turgeon, Chester, Murray Brook West et Legacy faisaient partie des « Projets Cuivre ». Après satisfaction de toutes les conditions de clôture de l'accord d'option, cette transaction a été clôturée le 2 juin 2022. Avant la signature des accords Raptor, la Société détenait une participation de 100 % dans chacun des projets. Le droit de Canadian Copper d'acquérir une participation de 100 % dans les Projets était conditionnel à deux (2) paiements restants de 1 000 000 $ chacun payables à la Société au plus tard au deuxième (2e) et au troisième (3e) anniversaire de la date de clôture de l'option, soit en espèces ou en actions ordinaires de Canadian Copper. Dans le cadre de la récente acquisition par Canadian Copper du gisement Murray Brook West, Canadian Copper a identifié une opportunité de vendre ses participations dans les projets Chester et Turgeon afin de se concentrer sur le développement du gisement Murray Brook West et de la propriété environnante. À la suite de la signature des accords Raptor, Canadian Copper conserve ses droits d'option sur le projet Murray Brook West et contrôle désormais plus de 15 km de l'horizon favorable de la mine Caribou.

La vente des projets Chester et Turgeon à Raptor permettra à la Société de monétiser davantage ses actifs de cuivre et de libérer leur valeur. Pour acquérir une participation de 100 % dans les projets Chester et Turgeon, Raptor effectuera des paiements en espèces non dilutifs et émettra des actions ordinaires à la Société au cours des deux (2) années suivant la conclusion de l'accord, en lieu et place des paiements initialement payables par Canadian Copper en vertu du terme de la convention d'option. Les détails des accords Raptor sont les suivants :

Projet Chester

Le 3 octobre 2024, la Société a annoncé la clôture de la vente du projet Chester à Raptor et certaines modifications aux conditions des transactions annoncées précédemment. Les éléments en espèces et en actions de la vente du projet Chester sont restés inchangés, et la Société a annoncé que Raptor a satisfait aux conditions de la vente avec son paiement de 500 000 AUD et de 4 000 000 d'actions Raptor.

9. NON-CURRENT ASSETS HELD FOR SALE

As at June 30, 2021, the Company signed an option agreement to sell its properties (copper projects) to a new company, Canadian Copper Inc. (Canadian Copper), formerly Melius Metals Corp. The objective being to unlock the significant value from its copper projects, while the Company continues to concentrate its efforts and capital on its flagship Williams Brook Gold.

The first payment received of $600,000 under the option agreement consisted of the issuance of 6,000,000 Canadian Copper shares to the Company at a deemed price of $0.10 per share. The Company distributed these shares to its shareholders as intended as at June 30, 2022.

Upon its listing on the Canadian Stock Exchange as at July 26, 2022, Canadian Copper issued the second payment of $600,000 consisting of 6,000,000 additional Canadian Copper shares to the Company. These "listed" shares were held in escrow to be delivered over three (3) years until July 12, 2025.

The first anniversary payment was received on June 28, 2023, in the amount of $300,000 consisting of 3,637,873 shares of Canadian Copper at a price per share equal to the 20-day weighted average price of $0.0825.

The final $2,000,000 was payable at Canadian Copper's option in cash or shares at a price per share equal to the 20-day weighted average price with $1,000,000 before the second anniversary and $1,000,000 before the third anniversary.

The Company's current total holding of Canadian Copper is of 11,181,058 shares, representing 5.9% of Canadian Copper.

Following the exercise of the option, the Company will retain a 2% NSR royalty on the following New Brunswick properties: (7846) Murray Brook West, (9036) Chester West, (9886) South Big Sevogle River.

Canadian Copper will have the ability to buy back half of those royalties for $1,000,000.

On March 4, 2024, the Company announced the execution of the definitive sales agreement dated March 1, 2024, with Raptor Resources Limited (Raptor) for the "Copper Projects" that were originally optioned to Canadian Copper Inc. pursuant to an option agreement dated June 30, 2021. More particularly, the Turgeon, Chester, Murray Brook West and Legacy Projects formed part of the "Copper Projects". Following satisfaction of all closing conditions under the Option Agreement, this transaction closed on June 2, 2022. Before the execution of the Raptor Agreements, the Company held a 100% interest in each of the Projects. Canadian Copper's right to earn a 100% interest in the Projects was contingent on two (2) remaining payments of $1,000,000 each payable to the Company at the latest on the second (2nd) and third (3rd) anniversary of the Option Closing Date, either in cash or in common shares of Canadian Copper. In connection with Canadian Copper's recent acquisition of the Murray Brook West deposit, Canadian Copper has identified an opportunity to sell its interests in the Chester and Turgeon Projects to focus on developing the Murray Brook West deposit and surrounding property. Following the execution of the Raptor Agreements, Canadian Copper retains its option rights on the Murray Brook West Project and now controls over 15 km of the favourable Caribou Mine horizon.

The sale of the Chester and Turgeon Projects to Raptor will allow the Company to further monetize its copper assets and unlock their value. To earn a 100% interest in the Chester and Turgeon Projects, Raptor will make non-dilutive cash payments and issue common shares to the Company over the next two (2) years in place and in lieu of the payments initially payable by Canadian Copper under the terms of the Option Agreement. The particulars of the Raptor Agreements are as follows:

Chester Project

On October 3, 2024, the Company announced the closing of the sale of the Chester Project to Raptor and certain amendments to the terms of the previously announced transactions. The cash and share components for the sale of the Chester Project remained unchanged, and the Company announced that Raptor has satisfied the conditions of the sale with its payment of AUD $500,000 and 4,000,000 Raptor shares.

9. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE (SUITE)

Projet Chester (suite)

Compte tenu de la détérioration continue des conditions de marché, Raptor avait notifié à la Société le retrait de son prospectus pour son introduction en bourse (IPO), qui visait à lever jusqu'à 10 millions de dollars australiens par l'émission d'actions à 0,20 AUD chacune, mais restait pleinement engagé dans ses projets et se concentrait sur la réalisation d'une introduction en bourse ou d'une cotation par prise de contrôle inversée (RTO) à l'Australian Securities Exchange (ASX) début 2025. Dans ce contexte, la Société a accepté de modifier les accords de transaction initiaux pour finaliser la vente du projet Chester.

La contrepartie payable à la Société pour l'acquisition du projet Chester est la suivante :

- 500 000 AUD en espèces (condition respectée le 3 octobre 2024);
- 4 000 000 d'actions Raptor non cotée (condition respectée le 3 octobre 2024).

De plus, lors de l'acquisition par Raptor d'une participation de 100 % dans le projet Chester, la Société s'est vu accorder une redevance NSR de 2 % sur toute la production vendable, dont la moitié (1 %) pourra être rachetée pour 1 000 000 $ sur la propriété Big Sevogle River (7045).

Projet Turgeon

Sous réserve de l'achèvement des vérifications diligentes et de la satisfaction de certaines autres conditions au plus tard le 30 juin 2025, Raptor a accepté d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Turgeon.

La contrepartie payable à la Société pour l'acquisition du Projet Turgeon est la suivante[1] :

- 375 000 AUD en espèces;
- 375 000 AUD en actions de Raptor[2].

1. Une contrepartie distincte de 750 000 AUD sera payable par Raptor à Canadian Copper en espèces et en actions Raptor.
2. Le nombre d'actions à émettre en faveur de la Société sera calculé sur la base d'un VWAP à 10 jours.

Parallèlement à la signature des accords Raptor, pour tenir compte de la nouvelle entente structurée avec Raptor, la Société et Canadian Copper ont convenu de modifier l'accord d'option pour permettre à Canadian Copper de (a) vendre à Raptor ses intérêts dans les projets Chester et Turgeon et (b) maintenir son option d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Murray Brook West. De plus, le projet Legacy n'est plus soumis à l'accord d'option.

Étant donné que la contrepartie aux termes des accords Raptor était payable par Raptor à la Société en dollars australiens, Canadian Copper a accepté de compenser la Société pour toute différence de valeur résultant du taux de change entre les dollars canadiens et australiens en espèces ou par l'émission d'actions supplémentaires de Canadian Copper. L'objectif pour la Société est de recevoir la même valeur de contrepartie que celle qu'elle a négociée dans son accord d'option initial avec Canadian Copper, soit 2 000 000 $.

De plus, si Raptor ne procédait à aucun des paiements stipulés dans les accords Raptor pour l'acquisition des projets Chester et Turgeon, Canadian Copper devait régler la contrepartie globale payable à la Société selon les termes de l'accord d'option comme modifiée, pour en acquérir une participation de 100 % ou abandonner ses droits d'option en vertu de celle-ci.

9. NON-CURRENT ASSETS HELD FOR SALE (CONTINUED)

Chester Project (continued)

Considering the continued deterioration of market conditions, Raptor had notified the Company of the withdrawal of its prospectus for its initial public offering (IPO), which aimed to raise up to AUD 10 million through the issuance of shares at AUD 0.20 each but remained fully committed to its projects and focussed on carrying an IPO or reverse take over (RTO) listing on the Australian Securities Exchange (ASX) in early 2025. Given this context, the Company agreed to amendments to the initial transaction agreements to finalize the Chester Project sale.

The consideration payable to the Company for the acquisition of the Chester Project will be as follows:

- AUD 500,000 in cash (condition respected on October 3, 2024);
- 4,000,000 unquoted shares of Raptor (condition respected on October 3, 2024).

In addition, upon acquisition by Raptor of a 100% interest in the Chester Project, the Company was granted a 2% NSR royalty on all saleable production, half of which (1%) can be bought back for $1,000,000 on Big Sevogle River Property (7045).

Turgeon Project

Subject to completion of due diligence and satisfaction of certain other conditions by June 30, 2025, at the latest, Raptor has agreed to acquire a 100% interest in the Turgeon Project.

The consideration payable to the Company for the acquisition of the Turgeon Project is as follows[1]:

- AUD 375,000 in cash;
- AUD 375,000 worth in shares of Raptor[2].

1. A separate consideration of AUD 750,000 will be payable by Raptor to Canadian Copper in cash and Raptor Shares.
2. The number of shares to be issued to the Company will be calculated using a 10-day VWAP.

Concurrently with the execution of the Raptor Agreements, to accommodate the new structured deal with Raptor, the Company and Canadian Copper have agreed to amend the Option Agreement to allow Canadian Copper to (a) sell to Raptor its interests in the Chester and Turgeon Projects and (b) maintain its option to acquire a 100% interest in the Murray Brook West Project. In addition, the Legacy Project is no longer subject to the Option Agreement.

As the consideration under the Raptor Agreements was payable by Raptor to the Company in Australian dollars, Canadian Copper has agreed to compensate the Company for any difference in value resulting from the exchange rate between Canadian and Australian dollars in cash or by the issuance of additional shares of Canadian Copper. The objective for the Company is to receive from Raptor the same consideration value as the one that it negotiated in its initial option deal with Canadian Copper of $2,000,000.

In addition, if Raptor was not proceeding with any of the payments as stipulated under the Raptor Agreements for the acquisition of the Chester and Turgeon Projects, Canadian Copper had to satisfy the aggregate consideration payable to the Company under the terms of the Option Agreement as amended, to acquire a 100% interest thereto or abandon its option rights thereunder.

9. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE (SUITE)

Projet Turgeon (suite)

Le 7 juillet 2025, la Société a annoncé des modifications supplémentaires au contrat de vente du projet Turgeon, précédemment annoncé, entre Raptor, CCI et la Société, daté du 1er mars 2024, au premier acte de modification daté du 29 août 2024 et au deuxième acte de modification daté du 26 septembre 2024.

La Société a accordé à Raptor une prolongation jusqu'au 30 septembre 2025 pour finaliser sa transaction admissible, sous réserve d'une indemnité de paiement anticipé de 75 000 AUD payable à la Société en trois (3) versements mensuels égaux de 25 000 AUD, payables au plus tard le :

- 31 juillet 2025;
- 31 août 2025; et
- le 30 septembre 2025.

50 000 AUD sur la tranche de 75 000 AUD payable seront déduits du paiement final d'acquisition en espèces. Un paiement final en espèces de 325 000 AUD à la Société est dû à la date de réalisation.

Le 14 janvier 2026, la Société a annoncé la finalisation de la transaction de vente du projet Turgeon. Le 7 janvier 2026, Eastern Metals Ltd. (ASX : EMS) (qui deviendra Raptor Metals Ltd.) a annoncé l'acquisition de 94,7 % des actions en circulation de Raptor et la clôture d'une offre publique de 5 millions de dollars australiens. La contrepartie totale du projet Turgeon comprenait un paiement en espèces de 391 631 dollars et 18 750 000 actions EMS ainsi que 9 101 799 droits à la performance.

Le 10 février 2026, la Société a annoncé que CCI avait accepté de remplir toutes les obligations décrites dans le projet Murray Brook ouest en émettant 1 179 090 actions à la Société, acquérant ainsi une participation de 100 % dans le projet.

9. NON-CURRENT ASSETS HELD FOR SALE (CONTINUED)

Turgeon Project (continued)

On July 7 2025, the Company announced additional modifications to the previously announced Sale Agreement - Turgeon Project between Raptor, CCI and the Company, dated March 1, 2024, the first letter deed of variation dated August 29, 2024 and the second letter deed of variation dated September 26, 2024.

The Company granted an extension to September 30, 2025 (the "Completion Date") for Raptor to complete its qualifying transaction, subject to an early payment fee of AUD $75,000 payable to the Company in three (3) equal monthly instalments of AUD $25,000 to be paid on or before:

- July 31, 2025;
- August 31, 2025; and
- September 30, 2025.

AUD $50,000 of the AUD $75,000 portion payable shall be deducted from the final cash acquisition payment. A final cash payment of AUD $325,000 to the Company is due by the Completion Date.

On January 14, 2026, the Company announced the finalization of the Turgeon project sale transaction. On January 7, 2026, Eastern Metals Ltd. (ASX: EMS) (to be renamed Raptor Metals Ltd.) announced the acquisition of 94.7% of the outstanding shares of Raptor and the completion of a public offering of 5 million Australian dollars. The total consideration of the Turgeon project included a cash payment of $391,631 and 18,750,000 EMS shares and 9,101,799 performance rights.

On February 10, 2026, the Company announced that CCI has agreed to fulfill all obligations outline in the Murray Brook west project by issuing 1,179,090 shares to the Company thereby acquiring a 100% interest in the project.

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS

PROPRIÉTÉS MINIÈRES NOUVEAU-BRUNSWICK	1er mars / March 1, 2026 $	Additions $	31 août / August 31, 2026 $	MINING PROPERTIES NEW BRUNSWICK
Projet Williams Brook Gold				**Williams Brook Gold Project**
Williams Brook	1 291 362	-	1 291 362	Williams Brook
Jonpol	126 940	-	126 940	Jonpol
Portage	114 320	-	114 320	Portage
Projet McKenzie Gold	308 120	30 400	338 520	**McKenzie Gold Project**
Projet Legacy	765 222	-	765 222	**Legacy Project**
Projet Gulch	9 960	-	9 960	**Gulch Project**
Projet Mcinnis	-	41 345	41 345	**Mcinnis Project**
Projet Caribou	7 010	-	7 010	**Caribou Project**
Projet Jacquet River	48 400	19 580	67 980	**Jacquet River Project**
	2 671 334	**91 325**	**2 762 659**	

FRAIS DE PROSPECTION	1er mars / March 1, 2026 $	Additions $	31 août / August 31, 2026 $	PROSPECTION EXPENSES
Projet Williams Brook Gold				**Williams Brook Gold Project**
Williams Brook	11 232 024	-	11 232 024	Williams Brook
Jonpol	270 684	-	270 684	Jonpol
Portage	288 112	-	288 112	Portage
Projet McKenzie Gold	1 605 150	691 759	2 296 909	**McKenzie Gold Project**
Projet Legacy	257 795	206 718	464 513	**Legacy Project**
Projet Gulch	-	11 870	11 870	**Gulch Project**
Projet Caribou	30 040	1 213	31 252	**Caribou Project**
Projet Jacquet River	47 145	1 238	48 382	**Jacquet River Project**
	13 730 949	**912 797**	**14 643 746**	

SOMMAIRE	1er mars / March 1, 2026 $	Additions $	31 août / August 31, 2026 $	SUMMARY
Propriétés minières	2 671 334	91 325	2 762 659	**Mining properties**
Frais de prospection	13 730 949	912 797	14 643 746	**Prospection Expenses**
	16 402 283	**1 004 122**	**17 406 405**	

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

PROPRIÉTÉS MINIÈRES NOUVEAU-BRUNSWICK	28 février / February 28, 2025 $	Additions $	28 février / February 28, 2026 $	MINING PROPERTIES NEW BRUNSWICK
Projet Williams Brook Gold				**Williams Brook Gold Project**
Williams Brook	1 280 922	10 440	1 291 362	Williams Brook
Jonpol	126 940	-	126 940	Jonpol
Portage	114 320	-	114 320	Portage
Projet McKenzie Gold	304 680	3 440	308 120	**McKenzie Gold Project**
Projet Legacy	755 052	10 170	765 222	**Legacy Project**
Projet Gulch	-	9 960	9 960	**Gulch Project**
Projet Caribou	-	7 010	7 010	**Caribou Project**
Projet Jacquet River	43 080	5 320	48 400	**Jacquet River Project**
	2 624 994	**46 340**	**2 671 334**	

FRAIS DE PROSPECTION	28 février / February 28, 2025 $	Additions $	28 février / February 28, 2026 $	PROSPECTION EXPENSES
Projet Williams Brook Gold				**Williams Brook Gold Project**
Williams Brook	11 232 024	-	11 232 024	Williams Brook
Jonpol	270 684	-	270 684	Jonpol
Portage	288 112	-	288 112	Portage
Projet McKenzie Gold	273 886	1 331 264	1 605 150	**McKenzie Gold Project**
Projet Legacy	-	257 795	257 795	**Legacy Project**
Projet Caribou	-	30 040	30 040	**Caribou Project**
Projet Jacquet River	34 193	12 951	47 144	**Jacquet River Project**
	12 098 899	**1 632 050**	**13 730 949**	

SOMMAIRE	28 février / February 28, 2025 $	Additions $	28 février / February 28, 2026 $	SUMMARY
Propriétés minières	2 624 994	46 340	2 671 334	**Mining properties**
Frais de prospection	12 098 899	1 632 050	13 730 949	**Prospection Expenses**
	14 723 893	**1 678 390**	**16 402 283**	

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

CONVENTIONS

Le 24 octobre 2024, la Société a annoncé la signature d'un accord d'option définitif avec KG Exploration (Canada) inc., une filiale en propriété exclusive de Kinross Gold Corporation (« Kinross ») concernant les propriétés Williams Brook, Portage et Jonpol (collectivement, le « projet Williams Brook »).

Aux termes de l'accord d'option, Kinross aura, sous réserve de certaines conditions, la possibilité d'acquérir une participation de 65 % dans le projet en finançant un minimum de 16 750 000 $ en dépenses d'exploration sur une période de cinq (5) ans (y compris un engagement ferme de 2 000 000 $ avec au moins 5 000 mètres de forage au cours des 18 premiers mois).

- 2,0 M$ au cours des 18 premiers mois avec un engagement de 5 000 mètres de forage (engagement ferme);
- 3,0 M$ la deuxième année;
- 3,0 M$ la troisième année;
- 4,0 M$ la quatrième année; et
- 4,75 M$ la cinquième année.

À l'exercice de l'option, Kinross et la Société formeront une coentreprise sur une base initiale de 65 % pour Kinross et de 35 % pour la Société. Les deux sociétés devront contribuer conformément à leur participation respective ou être diluées en vertu d'une clause de dilution habituelle. Dans certaines circonstances, notamment si la participation d'un participant dans la coentreprise est diluée à dix pour cent (10 %) ou moins, sa participation sera automatiquement convertie en une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie (NSR), dont la moitié (1 %) peut être achetée pour 1 500 000 $ US.

WILLIAMS BROOK

Dans la propriété Williams Brook sont inclus les propriétés suivantes avec leurs obligations :

La propriété William Proximite sur laquelle la Société a acquis l'option d'acquérir 100 % des intérêts sur la propriété en contrepartie de 1 000 000 d'actions de la Société lesquelles ont déjà été émises et 180 000 $ qui ont déjà été déboursés. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Ferguson sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts (composée des propriétés A et B). La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % sur la propriété A, dont la moitié est rachetable pour 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur un 1 % de revenu net de fonderie sur cette portion de la propriété. La Société s'engage aussi à accorder un revenu net de fonderie de 1 % déjà octroyé sur la propriété B acquise antérieurement d'un prospecteur local, dont la moitié est rachetable pour 500 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 0,50 % de revenu net de fonderie sur cette portion de la propriété.

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

AGREEMENTS

On October 24, 2024, the Company announced the execution of a definitive option agreement with KG Exploration (Canada) Inc., a wholly-owned subsidiary of Kinross Gold Corporation ("Kinross") with respect to the Williams Brook, Portage and Jonpol properties (collectively, the "Williams Brook Project").

Under the terms of the option agreement, Kinross will have, subject to certain conditions, the option to earn a 65% interest in the project by funding a minimum of $16,750,000 in exploration expenditures during a period of five (5) years (including a firm commitment of $2,000,000 with at least 5,000 metres of drilling during the first 18 months).

- $2.0M in the first 18 months with a commitment for 5,000 metres of drilling (Firm Commitment);
- $3.0M in the second year;
- $3.0M in the third year;
- $4.0M in the fourth year; and
- $4.75M in the fifth year.

Upon exercise of the option, Kinross and the Company will form a joint venture on an initial basis of 65% for Kinross and 35% for the Company. Both companies will have to contribute in accordance with their respecting participating interest or be diluted under a customary dilution clause. Under certain circumstances, including if a participant's interest in the joint venture is diluted to ten percent (10%) or less, its interest will automatically convert to a 2% net smelter returns (NSR) royalty, half of which (1%) can be purchased for US$1,500,000.

WILLIAMS BROOK

The Williams Brook property includes the following properties with their obligations:

The Williams Proximite property on which the Company acquired the option to acquire 100% of the interest in the property in exchange for 1,000,000 shares of the Company which have already been issued and $180,000 which have already been disbursed. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of $1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Ferguson property on which the Company holds 100% interest (composed of properties A and B). The Company has agreed to provide a net smelter return of 2% on property A, half of which is redeemable for $1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on a 1% net smelter return on this portion of the property. The Company also agreed to provide a net smelter return of 1% already granted on property B previously acquired from a local prospector, half of which is redeemable for $500,000. The Company reserves the right of first refusal on the 0.50% net smelter return on this portion of the property.

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

PROJET WILLIAMS BROOK GOLD

WILLIAMS BROOK (suite)

La propriété Carleton sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Rocky Fault sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Ten Miles Pool Road sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété South East Moose Brook sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

Le 5 juillet 2024, la Société a signé une convention d'acquisition de propriété pour le projet Moose Brook, composé de 28 claims couvrant 608 hectares en contrepartie d'un paiement en espèces de 5 000 $ et de l'émission de 225 000 actions ordinaires. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

JONPOL

La Société détient 100 % des intérêts sur la propriété Jonpol. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Jonpol inclut les blocs de claims suivants avec leurs obligations :

McCormack Brook South sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur ce bloc de claims. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La moitié du bloc de claim Jonpol South sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

WILLIAMS BROOK GOLD PROJECT

WILLIAMS BROOK (continued)

The Carleton property on which the Company holds 100% interest. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of $1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Rocky Fault property on which the Company holds 100%. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of $1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Ten Miles Pool Road property on which the Company holds 100% interest. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of $1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The South East Moose Brook property on which the Company holds 100% interest. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of $1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

On July 5, 2024, the Company entered into a property acquisition agreement for the Moose Brook project, consisting of 28 claims covering 608 hectares, in exchange for a cash payment of $5,000 and the issuance of 225,000 common shares. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

JONPOL

The Company holds 100% interest in the Jonpol property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of $1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Jonpol property includes the following claim blocks with their obligations:

McCormack Brook South on which the Company holds 100% interest in this claim block. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of $1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

Half of the Jonpol South claim block on which the Company holds 100% interest. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of $1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

PROJET WILLIAMS BROOK GOLD (SUITE)

PORTAGE

La Société détient 100 % des intérêts sur la propriété Portage. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Portage inclut aussi la moitié des blocs de claims Jonpol South sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 $. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

PROJET MCKENZIE GOLD

Le 17 janvier 2025, la Société a finalisé ses transactions avec NB Gold inc. (« NB Gold ») et Comet Lithium Corporation (« Comet ») afin d'acquérir une participation initiale de 70 % dans le projet aurifère McKenzie. Le projet comprend huit blocs de claims situés à 7 km à l'ouest du projet aurifère William Brook de la Société.

Pour obtenir une participation initiale de 70 % dans le projet, la Société :

1) A émis 200 000 actions restantes à NB Gold pour compléter l'option de la propriété TIMM;
2) A effectué un paiement en espèces de 20 000 $ à NB Gold;
3) A émis 2 000 000 d'actions à NB Gold; et
4) A émis 450 000 actions à Comet Lithium.

Comet Lithium conserve une redevance de 2 % sur le rendement net de fonderie (« NSR ») sur la production des propriétés Northwest et Grog. La Société se réserve le droit d'acquérir la moitié (1 %) de chaque NSR à tout moment, moyennant un versement de 500 000 $ en espèces à Comet.

La participation de 30 % de NB Gold sera détenue librement jusqu'à ce que la Société engage 2 000 000 $ en dépenses d'exploration.

LEGACY

Le projet de cuivre Legacy comprend (2) blocs de claims qui couvrent une superficie de 635 Ha et est situé dans le comte de Restigouche, Nouveau Brunswick. Le projet est situé à l'extrémité nord du projet Mckenzie Gold à environ 40 km de Saint-Quentin.

À la suite d'une nouvelle opportunité d'affaire pour Canadian Copper, l'entente initiale entre la Société et Canadian Copper a été amendée et les projets Legacy et Mckenzie Gulch ont été retournés à la Société. Une reprise de valeur d'un montant de 107 317 $ découlant de la modification du plan de vente a été comptabilisée. Ces deux projets ont été transférés à la filiale Murray Brook Minerals pour une valeur de 747 792 $.

GULCH

La propriété Gulch, constituée de 37 unités de claim pour une superficie de 800 Ha. est détenue à 100 % par la filiale Murray Brook Minerals. Elle est localisée à l'extrémité nord du projet Legacy Est. Cette acquisition stratégique a été réalisée par jalonnement, aucune royauté n'est greffée à la propriété.

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

WILLIAMS BROOK GOLD PROJECT (CONTINUED)

PORTAGE

The Company holds 100% interest in the Portage property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of $1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Portage property also includes half of the Jonpol South claim blocks on which the Company holds 100% interest. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of $1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

MCKENZIE GOLD PROJECT

On January 17, 2025, the Company completed its transactions with NB Gold Inc. (''NB Gold''), and Comet Lithium Corporation (''Comet'') to secure an initial 70% interest in the McKenzie Gold project. The project contains 8 claims blocks located 7 km west of the Company's William Brook project.

To secure an initial 70% interest in the project, the Company:

1) Issued the remaining 200,000 shares to NB Gold to complete the TIMM Property Option;
2) Made a cash payment of $20,000 to NB Gold;
3) Issued 2,000,000 shares to NB Gold; and
4) Issued 450,000 shares to Comet Lithium.

Comet Lithium retains a 2% net smelter return royalty (''NSR'') on production from each of the Northwest Property and the Grog Property. The Company reserves the right to purchase one-half (1%) of each NSR at any time with a cash payment of $500,000 to Comet.

NB Gold's 30% interest will be free-carried until the Company incurs $2,000,000 in exploration expenditures.

LEGACY

The Legacy copper project consists of two (2) block of claims which cover an area of about 635 ha and are situated in the Restigouche County, New Brunswick. The project is located at the north extremity of the Mckenzie gold project, 40 km from St-Quentin.

Following a new business opportunity for Canadian Copper, the initial agreement between the Company and Canadian Copper was amended and the Legacy and Mckenzie Gulch projects were returned to the Company. A value recovery of $107,317 resulting from the modification of the sales plan was recorded. These two projects were transferred to the subsidiary Murray Brook Minerals for a value of $747,792.

GULCH

The Gulch property, consisting of 37 claims units covering 800 hectares is 100% owned by our subsidiary Murray Brook Minerals. It is located at the northern end of the Legacy East property. This strategic acquisition was completed by staking, no royalty are attached to the property.

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

PROJET MCKENZIE GOLD (suite)

PROJET MONT MCINNES

Le 4 août 2026, la Société a annoncé que sa filiale Murray Brook Minerals (« MBM ») avait obtenu un projet polymétallique prometteur axé sur des minéraux critiques dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Le projet Mont McInnes, situé à environ 50 km du projet Williams Brook de la Société, présente un potentiel pour des minéralisations en argent, or, plomb, zinc, cuivre, indium, bismuth, tungstène, molybdène et étain. Il couvre 11 837 hectares et comprend 19 blocs de concessions (539 unités de concession).

Afin d'acquérir une participation de 100 % dans les 19 blocs de titres miniers (539 titres), MBM a versé à un vendeur sans lien de dépendance les éléments suivants :

- 500 000 actions ordinaires de MBM et un paiement en espèces de 15 000 $ à la signature ;
- Un paiement en espèces de 20 000 $ au plus tard au premier anniversaire de la signature de l'entente.

Paiements supplémentaires liés à la réalisation d'étapes clés, versés au vendeur :

- Un paiement en espèces de 10 000 $ lors de l'établissement d'une première estimation des ressources conforme à la norme NI 43-101 ;
- Un paiement en espèces de 25 000 $ lors de l'obtention d'une évaluation économique préliminaire positive ;
- Un paiement en espèces de 50 000 $ lors de l'obtention d'une étude de faisabilité positive ;
- Un paiement unique en espèces de 100 000 $ au moment du passage à la production commerciale.

Le vendeur conservera une redevance de 2 % sur le rendement net de fonderie (« NSR ») sur toute production commerciale provenant de la propriété. MBM a la possibilité de racheter 50 % de cette redevance (soit 1 %) pour un montant de 1 million de dollars. MBM détient un droit de premier refus sur la tranche restante de 1 % de la redevance NSR conservée par le vendeur.

CARIBOU

La propriété Caribou, composée de 3 unités de claim, est située entre la mine Caribou et le petit gisement de sulfures massifs volcanogènes de Camelback Mountain, dans un camp minier de Bathurst. Ces claims couvrent une superficie totale de 54,76 km^2 dans le centre-nord du Nouveau-Brunswick.

AUTRES PROJETS

Les frais de 38 417 $ (néant $ en 2026) inscrits à la dépense comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées avant l'obtention des droits miniers légaux de prospection sur une propriété spécifique. Ces dépenses permettent à la Société d'exercer une diligence raisonnable avant de s'engager dans un accord d'options ou de payer des droits miniers sur une propriété. Puisque ces frais ne sont pas attribuables à une propriété spécifique, ceux-ci sont comptabilisés à la dépense.

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

MCKENZIE GOLD PROJECT (continued)

MOUNT MCINNES PROJECT

On August 4, 2026 the Company announced that its subsidiary Murray Brook Minerals ("MBM") secured a prospective polymetallic critical minerals project in Northern New Brunswick.

The Mount McInnes Project, located approximately 50 km from the Company's Williams Brook Project, is prospective for silver, gold, lead, zinc, copper, indium, bismuth, tungsten, molybdenum, and tin mineralization. It covers 11,837 hectares and comprises 19 claim blocks (539 claim units)

To acquire a 100% interest in the 19 claim blocks (539 claims), MBM issued and paid to an arm's-length Vendor:

- 500,000 common shares of MBM and a $15,000 cash payment at the signature;
- Make a $20,000 cash payment on or before the first anniversary of the signing of the agreement;

Additional performance payments to the Vendor:

- Cash payment of $10,000 upon a first 43-101 compliant Resources estimate;
- Cash payment of $25,000 upon a positive preliminary economic assessment;
- Cash payment of $50,000 upon a positive feasibility study;
- One-time cash payment of $100,000 upon commercial production.

The Vendor will retain a 2% net smelter return ("NSR") royalty on any commercial production from the property. Fifty percent of the NSR, or 1%, may be purchased by MBM for $1 million. MBM retains the right of first refusal on the remaining 1% NSR royalty retained by the Vendor.

CARIBOU

The Caribou property, consisting of 3 claims units is located between the Caribou mine and the small Camelback Mountain VMS deposit in the Bathurst mining camp. There claims cover a total area of 54.76 km^2 in north central New Brunswick.

OTHER PROJECTS

The costs of $38,417 ($nil in 2026) consist of prospection and evaluation expenses incurred prior to obtaining legal mining rights to prospect on a specific property. These expenses allow the Company to conduct due diligence before committing to an options agreement or paying mineral rights on a property. Since these costs are not attributable to a specific property, they are recorded as an expense.

11. FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

11. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED EXPENSES

	31 août / August 31, 2026	28 février / February 28, 2026	
	$	$	
Fournisseurs	168 085	245 868	Payables
Parties liées (note 15)	4 586	-	Related parties (Note 15)
	172 671	245 868	

12. CAPITAL SOCIAL

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes, sans valeur nominale.

Actions ordinaires : 202 565 029 actions sont émises et en circulation en date du 31 août 2026.

Le 27 mai 2025, la filiale de la Société Murray Brook Minerals inc. a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier de 4 400 000 actions ordinaires accréditives au prix de 0,05 $ l'action pour un produit total de 220 000 $.

Le 9 décembre 2025, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier. La Société a émis 6 000 000 unités accréditives au prix de 0,20 $ pour un produit brut de 1 200 000 $. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon entier donne droit à son détenteur d'acheter une action supplémentaire au prix de 0,25 $ pour une période de 24 mois. La Société a versé un total de 76 650 $ en commissions d'intermédiaires et a émis 383 250 bons aux courtiers. Chaque bon aux courtiers donne à son détenteur le droit d'acquérir une action de la société au prix de 0,25 $ par action pendant une période de 24 mois à compter de la date d'émission.

Le 23 décembre 2025, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier. La Société a émis 12 500 000 unités au prix de 0,16 $ pour un produit brut de 2 000 000 $. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon entier donne droit à son détenteur d'acheter une action supplémentaire au prix de 0,25 $ pour une période de 24 mois.

Le 8 avril 2026, la filiale de la Société Murray Brook Minerals inc. a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier de 5 000 000 actions ordinaires accréditives au prix de 0,05 $ l'action pour un produit total de 250 000 $.

12. CAPITAL STOCK

Authorized: Unlimited number of common, voting and participating shares without par value.

Common shares: 202,565,029 shares have been issued and are outstanding as at August 31, 2026.

On May 27, 2025, the Company`s subsidiary Murray Brook Minerals Inc. closed a non-brokered private placement consisting of 4,400,000 flow-through common shares at a price of $0.05 per share for aggregate proceeds of $220,000.

On December 9, 2025, the Company closed a non-brokered private placement. The Company issued 6,000,000 flow-though units at a price of $0.20 per unit for gross proceeds of $1,200,000. Each unit consists of one common share and one-half purchase warrant. Each whole warrant entitles the holder thereof to purchase one additional share at $0.25 for a period of 24 months. The Company paid aggregate cash finder's fees of $76,650 and issued 383,250 brokers warrants. Each broker's warrant entitles the holder to purchase one share of the Company at $0.25 per share for a period of 24 months from the date of the issuance.

On December 23, 2025, the Company closed a non-brokered private placement. The Company issued 12,500,000 units at a price of $0.16 per unit for gross proceeds of $2,000,000. Each unit consists of one common share and one-half purchase warrant. Each whole warrant entitles the holder thereof to purchase one additional share at $0.25 for a period of 24 months.

On April 8, 2026, the Company`s subsidiary Murray Brook Minerals Inc. closed a non-brokered private placement consisting of 5,000,000 flow-through common shares at a price of $0.05 per share for aggregate proceeds of $250,000.

13. BONS DE SOUSCRIPTION

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

13. WARRANTS

Outstanding warrants allow their holders to subscribe to an equivalent number of common shares as follows:

	31 août / August 31, 2026		28 février / February 28, 2026		
	Nombre de bons de souscription / Number of warrants	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	Nombre de bons de souscriptions / Number of warrants	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		$		$	
Solde au début de la période	16 900 000	0.21	28 081 034	0.19	**Balance, beginning of period**
Émis	-	-	9 250 000	0.25	Issued
Exercés	(150 000)	0.15	(1 535 000)	0.15	Exercised
Expirés	(825 000)	-	(18 896 034)	0.21	Expired
Solde à la fin de la période	15 935 000	0.21	16 900 000	0.21	**Balance, end of period**

Les bons de souscription en circulation au 31 août 2026 sont présentés dans le tableau suivant :

The outstanding warrants as at August 31, 2026, are presented in the following table:

Date d'échéance	Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price	Expiration date
		$	
23 décembre 2026	6 685 000	0.15	December 23, 2026
9 décembre 2027	3 000 000	0.25	December 9, 2027
23 décembre 2027	6 250 000	0.25	December 23, 2027
	15 935 000		

13. BONS DE SOUSCRIPTION (SUITE)

13. WARRANTS (CONTINUED)

13.1 BONS DE SOUSCRIPTION AUX COURTIERS

13.1 BROKER WARRANTS

Les bons de souscription aux courtiers en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

Outstanding broker warrants allow their holders to subscribe to an equivalent number of common shares as follows :

	31 août / August 31, 2026		28 février / February 28, 2026		
	Nombre de bons de souscription aux courtiers / Number of broker warrants	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	Nombre de bons de souscription aux courtiers / Number of broker warrants	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		$		$	
Solde au début de la période	764 400	0.20	1 682 346	0.20	**Balance, beginning of periodr**
Émis	-	-	383 250	0.25	Granted
Exercés	-	-	(13 300)	0.15	Exercised
Expirés	-	-	(1 287 896)	0.21	Expired
Solde à la fin de la période	764 400	0.20	764 400	0.20	**Balance, end of period**

Les bons de souscription en circulation au 31 août 2026 sont présentés dans le tableau suivant :

The outstanding warrants as at August 31, 2026, are presented in the following table:

Date d'échéance	Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price	Expiration date
		$	
23 décembre 2026	381 150	0.15	December 23, 2026
9 décembre 2027	383 250	0.25	December 9, 2027
	764 400		

La juste valeur moyenne des bons de souscription de courtier attribués au cours de l'exercice a été estimée selon le modèle Black-Scholes à néant $ (0,05 $ au 28 février 2026) à partir des hypothèses suivantes :

The average fair value of broker warrants granted during the year was estimated using the Black-Scholes option pricing model at $ nil ($0.05 as at February 28, 2026) from the following assumptions:

	31 août, August 31, 2026	28 février February 28, 2026	
Prix des actions à l'attribution	-	0,15 $	Share price at time of grant
Prix de levée	-	0,25 $	Exercise price
Taux de volatilité prévu	-	80 %	Expected volatility rate
Taux de dividende prévu	-	0 %	Expected dividend yield
Taux d'intérêt sans risque	-	2.63 %	Risk-free interest rate
Durée prévue	-	2 ans / years	Expected life

Aucune caractéristique particulière inhérente aux bons de souscription de courtier attribués n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

No particular characteristic inherent to the granted warrants and broker warrants was taken into account in measuring the fair value.

La valeur des bons de souscription de courtier a été évaluée selon le modèle Black-Scholes puisqu'il a été impossible de déterminer de manière fiable la juste valeur des services reçus, compte tenu que les bases de négociation n'étaient pas fondées sur une charge de travail à effectuer.

The broker warrants were valued using the Black-Scholes option pricing model since it was impossible to reliably establish the fair value of the services rendered given that the negotiations were not based on work to be performed.

Pour un nombre de néant (2026 – 383 250) bons de souscription de courtier attribués, une charge de frais d'émission au montant de néant $ (2026 – 17 389 $) a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 28 février 2026.

For a number of nil (2026 - 383,250) broker warrants granted, an issuance cost expense in the amount of $ nil (2026 - $ 17,389) was recognized for the year ended February 28, 2026.

14. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions à nombre variable (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent octroyer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu de ce régime est de 10 % du nombre d'actions en circulation de la Société.

Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration et le prix ne peut être inférieur au cours des actions ordinaires tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance (TSX-V), la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder dix ans.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de douze mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est attribuée.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de douze mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est attribuée.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. Le Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options.

Le 23 avril 2025, la Société a octroyé 6 500 000 options à ses administrateurs, dirigeants et consultants. Ces options sont exerçables au prix de 0,08 $, entièrement acquises immédiatement et expirent le 23 avril 2027.

Le 15 octobre 2025, la Société a octroyé 4 500 000 options à ses administrateurs, dirigeants et consultants. Ces options sont exerçables au prix de 0,18 $, entièrement acquises immédiatement et expirent le 15 octobre 2029.

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options d'achat d'actions attribuées au cours de la période terminée le 28 février 2026 s'est établie à 0,06 $ par option (2025 - 0,11 $). La juste valeur de chaque option d'achat d'actions attribuées a été établie avec le modèle Black-Scholes.

Les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour ces calculs des justes valeurs des options sont détaillées ci-dessous :

14. STOCK OPTION PLAN

The Company's shareholders have approved a rolling stock option plan (the "plan") according to which the members of the Board of Directors can grant stock options allowing its directors, officers, employees and consultants to acquire common shares of the Company. The maximum number of shares that may be issued under this plan is 10% of the outstanding shares of the Company.

The conditions and the exercise price of each stock option are determined by the members of the Board of Directors and the price cannot be less than the price of the common shares as defined in the policies of the TSX Venture Exchange (TSX-V), the day before they are granted, and the maturity date cannot exceed ten years.

The total number of common shares reserved for the exercising of shares for a single person must not represent, during a period of twelve months, more than 5% of the common shares issued and outstanding of the Company, calculated at the date on which the option is granted.

The total number of common shares reserved for the exercising of shares for consultants and individuals who provide investor relations services must not represent, during a period of twelve months, more than 2% of the common shares issued and outstanding of the Company, calculated at the date on which the option is granted.

All share-based payments will be settled in equity instruments. The Company has no legal or implied obligation to buy back or settle the options.

On April 23, 2025, the Company granted 6,500,000 options to its directors, officers and consultants. The options are exercisable at $0.08, fully vested immediately and expire on April 23, 2027.

On October 15, 2025, the Company granted 4,500,000 options to its directors, officers and consultants. The options are exercisable at $0.18, fully vested immediately and expire on October 15, 2029.

The weighted average fair value at the grant date of the stock options granted during the period ended February 28, 2026, is established at $0.06 per option (2025 - $0.11). The fair value of each granted stock option was established with the Black-Scholes model.

The weighted average assumptions used for these options' fair value calculations are detailed below:

	31 août, August 31, 2026	28 février, February 28, 2026	
Prix des actions à l'attribution	-	$0.11	Share price at time of grant
Prix de levée	-	$0.12	Exercise price
Taux de volatilité prévu	-	78.5%	Expected volatility rate
Taux de dividende prévu	-	0%	Expected dividend yield
Taux d'intérêt sans risque	-	2.63%	Risk-free interest rate
Durée prévue	-	2 ans / years	Expected life

La détermination de l'hypothèse de volatilité est basée sur une analyse de volatilité historique sur une période égale à la durée de vie des options.

Aucune caractéristique particulière inhérente aux options d'achat d'actions attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur des options octroyées aux consultants est évaluée selon le modèle Black-Scholes puisqu'il a été impossible de déterminer de manière fiable la juste valeur des services reçus, compte tenu que les bases de négociation n'étaient pas fondées sur une charge de travail à effectuer.

Pour un nombre de néant (2026 – 11 000 000) d'options attribuées, néant $ (2026 - 566 461 $) a été comptabilisé aux charges administratives et néant $ (2026 – 69 400 $) aux frais de prospection pour l'exercice terminé le 28 février 2026 relativement au régime d'options d'achat d'actions.

Determining the volatility assumption is based on a historical volatility analysis over a period equal to the options' lifetime.

No particular characteristic inherent to the granted stock options was taken into account in measuring the fair value.

The value of stock options granted to consultants is valued using the Black-Scholes option pricing model since it was impossible to reliably establish the fair value of the services rendered given that the negotiations were not based on work to be performed.

For a number of nil (2026 - 11,000,000) options granted, an amount of $ nil (2026 - $ 566,461) was recognized as administrative expenses and $ nil (2026 - $ 69,400) as prospection expenses for the year ended February 28, 2026, relating to the stock option plan.

14. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

14. STOCK OPTION PLAN (CONTINUED)

The Company's stock options are detailed as follows for the financial reporting periods under consideration:

	31 août / August 31, 2026		28 février / February 28, 2026		
	Nombre d'options / Number of options	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	Nombre d'options / Number of options	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		$		$	
Solde au début de la période	14 500 000	0.12	11 360 000	0.14	**Balance, beginning of period**
Attribués	-	-	11 000 000	0.12	Granted
Cancellés	-	-	(225 000)	0.15	Cancelled
Exercés	(1 500 000)	0.11	(1 250 000)	0.14	Exercised
Expirés	(2 150 000)	0.11	(6 385 000)	0.16	Expired
Solde à la fin de la période	10 850 000	0.12	14 500 000	0.12	**Balance, end of period**
Exerçables	10 850 000		14 500 000		**Exercisable**

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 31 août 2026 :

The following table summarizes the information relating to the stock options as at August 31, 2026:

Options exerçables et en circulation

Outstanding and exercisable options

Date d'échéance	Nombre d'options / Number of options	Prix de levée / Exercise price	Durée de vie restante / Remaining lifetime	Expiration date
		$		
9 octobre 2026	150 000	0.11	0.58	October 9, 2026
23 avril 2027	6 200 000	0.08	1.08	April 23, 2027
15 octobre 2029	4 500 000	0.18	3.58	October 15, 2029
	10 850 000			

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

15.1. PARTIES LIÉES

La Société a effectué des transactions avec des sociétés contrôlées par des administrateurs et dirigeants :

	31 août, August 31, 2026 $	31 août, August 31, 2025 $	
Chargées à la Société			**Charged to the Company**
État de la situation financière :			*Statement of financial position:*
Actifs de prospection et d'évaluation	42 000	42 000	Prospection and evaluation assets
État consolidés du résultat global :			Consolidated Statement of Comprehensive income:
Honoraires de consultation	102 000	90 000	Consulting fees
	144 000	132 000	

La balance nette à payer à ces sociétés est de 4 586 $ au 31 août 2026 (au 28 février 2026 - 8 000 $).

Ces sommes sont encaissables ou payables dans les mêmes conditions que celles applicables aux débiteurs ou fournisseurs non liés.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

15. TRANSACTIONS BETWEEN RELATED PARTIES

15.1. RELATED PARTIES

The Company has carried out transactions with companies controlled by directors and officers:

The net payable balance to these companies is of $ 4,586 as at August 31, 2026 (as at February 28, 2026 - $ 8,000).

These amounts are collectable or payable under the same conditions as those applicable to unrelated debtors or suppliers.

These transactions took place in the normal course of business and were measured at the exchange value, which is the consideration established and accepted by the related parties.

15.2. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

15.2. COMPENSATION OF KEY MANAGEMENT PERSONNEL

	31 août, August 31, 2026 $	31 août, August 31, 2025 $	
Avantages à court terme du personnel :			**Short-term staff benefits:**
Salaires et avantages sociaux	88 514	82 212	Salaries and benefits
Honoraires de consultation	102 000	90 000	Consulting fees
Total des avantages à court terme	**190 514**	**172 212**	**Total short-term benefits**
Paiements fondés sur des actions	-	77 365	Share-based payments
Total de la rémunération comptabilisée au résultat net	**190 514**	**249 577**	**Total compensation recognized in net income**

16. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques aux dates des états consolidés de la situation financière, soit le 31 août 2026 et le 28 février 2026 :

RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les débiteurs représentent majoritairement des sommes dues par les gouvernements ainsi que des partenaires. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les risques de liquidité sont principalement liés à ses fournisseurs et ses frais courus. Les risques sont que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux de prospection à effectuer (note 1). Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance de moins d'un an.

16. RISKS FROM FINANCIAL INSTRUMENTS AND FAIR VALUE

FINANCIAL RISK MANAGEMENT POLICY

The Company's financial assets and liabilities expose it to various risks. The following analysis provides an assessment of the risks as at August 31, 2026 and February 28, 2026, the dates of the consolidated statements of financial position:

CREDIT RISK

Financial instruments that potentially subject the Company to credit risk consist primarily of cash, cash equivalents and accounts receivable. The Company's cash and cash equivalents, receivables and the amount to be received are held with or issued by first-class financial institutions. Receivables and the amount to be received mostly represent amounts owing from the governments and advances owing from related companies and partners. Therefore, Management considers the risk of non-performance on these instruments to be very minimal.

LIQUIDITY RISK

Liquidity risks are mainly related to its accounts payable and its accrued expenses. Liquidity risks are the risks that the Company would be unable to cope with its financial obligations at the required times or could only do so at excessive costs. The Company finances its growth through the issuance of shares. One of Management's main financial objectives is to maintain an optimal level of liquidities by actively managing the prospection work to be performed (Note 1). All of the Company's financial liabilities have a maturity of less than one year.

16. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET JUSTE VALEUR (SUITE)

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché applicable à la Société inclut deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Société est exposée à ces risques.

Risque de prix autre

La Société est exposée au risque que la juste valeur des placements en instruments de capitaux propres fluctue en raison de variations du prix du marché. Au 31 août 2026, une variation de 10 % de la valeur de marché des placements aurait donné lieu à une variation de 877 377 $ (2026 – 902 439 $).

La Société est exposée également à la fluctuation des cours du prix des métaux du fait que celui-ci influence la rentabilité potentielle des propriétés minières détenues par la Société, et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

Risque lié au taux d'intérêt

Une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie porte intérêt à taux variable et expose donc la Société au risque de variation des flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La Société dispose d'un solde de trésorerie et investit l'excédent de trésorerie dans des comptes à intérêt élevé des grandes banques à charte canadiennes.

Analyse de sensibilité lié au risque de de taux d'intérêt

Une variation de 1 % du taux d'intérêt variable n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Société.

Juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les placements en actions de sociétés ouvertes, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière au 31 août 2026 et au 28 février 2026, sont classés dans le niveau 1. La juste valeur des placements en actions de sociétés ouvertes représente le prix coté à la Bourse à la date de présentation de l'information financière.

Le placement en actions d'une société fermée est classé de niveau 3.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux au cours de l'exercice précédent. Le 9 janvier 2026, les actions de la société fermée dans laquelle la Société détenait un placement ont été inscrites à la cote d'une bourse reconnue. À compter de cette date, un marché actif est devenu disponible pour ces actions, fournissant des prix cotés.

En conséquence, la Société a reclassé ce placement du niveau 3 au niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur.

La note 3.4 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers.

16. RISKS FROM FINANCIAL INSTRUMENTS AND FAIR VALUE (CONTINUED)

FINANCIAL RISK MANAGEMENT POLICY (continued)

MARKET RISK

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to market factors. Market risk includes two types of risks: interest rate risk and other price risk. The Company is exposed to these risks.

Other price risk

The Company is exposed to the risk that the fair value of the investments in equity instruments will fluctuate based of market price variations. As at August 31, 2026, a 10% variation in the market value of investments would have resulted in a variation of $ 877,377 (2026 - $902,439).

The Company is also exposed to fluctuations in the price of metals, as it influences the potential profitability of the mining properties held by the Company, and therefore have an impact on its exploration plan and any decision on whether to proceed with production.

Interest rate risk

Part of cash and cash equivalents bear interest at a variable rate and the Company is, therefore, exposed to the risk of changes in cash flows resulting from interest rate fluctuations. The Company has a cash balance and invests the excess cash in high interest-bearing accounts of major Canadian chartered banks.

Sensitivity analysis related to interest rate risk

A 1% variation in the variable interest rate would not have a significant impact on the Company's results and financial position.

Fair value

The consolidated financial assets and liabilities measured at fair value on the statements of financial position are presented according to the hierarchy of fair value measurements. This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels according to the significance of the data used in the fair value measurement of the financial assets and liabilities. The hierarchical levels of fair value measurements are as follows:

- Level 1: prices (non-adjusted) listed on the active markets for identical assets or liabilities;
- Level 2: data other than the listed prices referred to in level 1, observable for assets or liabilities, directly or indirectly;
- Level 3: data related to assets or liabilities not based on observable market data.

The level in which the financial asset or liability is classified is determined according to the data of the lowest level that has significance in relation to the fair value measurement.

Investments in shares of public companies, cash and cash equivalents measured at fair value in the consolidated statements of financial position as at August 31, 2026, and February 28, 2026, are classified in level 1. The fair value of investments in shares of public companies represent the price quoted on the stock exchange as at the financial reporting date.

Investment in shares of a private company is classified as level 3.

There were no transfers between the levels during the previous financial year. On January 9, 2026, the shares of the private company in which the Company held an investment were listed on a recognized stock exchange. As of that date, an active market became available for these shares, providing quoted prices.

Consequently, the Company reclassified this investment from Level 3 to Level 1 in the fair value hierarchy.

Note 3.4 contains a description of the accounting policies used for each category of financial instruments.

17. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société à poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seule.
La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.
La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis à la note 18 b).
La Société finance ses activités de prospection et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités de prospection et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

17. CAPITAL MANAGEMENT

The Company's capital management objectives are:

- To ensure the Company's ability to continue as a going concern;
- To increase the value of the assets of the Company;
- To provide an adequate return to the shareholders of the Company.

These objectives will be achieved by identifying the right exploration projects, adding value to these projects and ultimately putting the properties into production or sale and obtaining cash flows, either with partners, or by the Company's own means.
The Company monitors capital on the basis of the carrying amount of equity.
The Company is not exposed to any externally imposed capital requirements, except when the Company issues a flow-through investment for which an amount should be used for exploration work. See all details in Note 18 b).
The Company finances its prospection and evaluation activities mainly by raising additional capital either through private investments or public offerings. When financing conditions are not optimal, the Company may enter into option agreements or other arrangements to continue its prospection and evaluation activities or may slow its activities until financing conditions improve.

18. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur et une provision pour la restauration a été comptabilisée.

b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions dites accréditives. Cependant, même si la Société a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait alors avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux de prospection qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- deux ans suivant les placements accréditifs;
- un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux de prospection.

Au cours de la période de présentation de l'information financière du 31 août 2026, la Société a reçu un montant de 1 200 000 $ et sa filiale Murray Brook Minerals Inc. 470 000 $ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elles ont renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2025. Ces dépenses admissibles devront être engagées d'ici le 31 décembre 2026. En date du 31 août 2026, le solde des dépenses admissibles à engager est de 202 444 $ pour la Société et 48 221 $ pour Murray Brook Minerals Inc.

18. CONTINGENCIES COMMTIMENTS

a) The Company's operations are subject to governmental legislation regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, whether in terms of outcome, timetable or impact. To the best of the directors' knowledge, the Company is currently operating in accordance with existing laws and regulations, and a provision for site restoration has been recorded.

b) The Company is financed partially through the issuance of flow-through shares. However, even though the Company took all necessary measures for this purpose, there is no guarantee that the funds spent by the Company with regard to these shares will be declared acceptable by the tax authorities in the event that they conduct an audit. The rejection of certain expenses by the tax authorities could then have negative tax consequences for investors.

In addition, the tax rules for flow-through investments set deadlines for completing prospection work that must be undertaken no later than the earlier of the following dates:

- two years following the flow-through investments;
- one year after the Company transferred the prospection tax deductions to investors.

During the reporting period of August 31, 2026, the Company received an amount of $1,200,000 and it's subsidiary Murray Brook Minerals Inc. $470,000 as a result of flow-through investments for which they renounced tax deductions after December 31, 2025. These eligible expenses must be incurred by December 31, 2026. As at August 31, 2026, the balance of eligible expenses to be incurred is $202 444 for the Company and $48,221 for Murray Brook Minerals Inc.

19. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de financement et d'investissement sont les suivants :

19. ADDITIONAL CASH FLOW INFORMATION

Items not affecting cash and cash equivalents related to financing and investing activities are as follows:

	31 août / August 31, 2026	31 août / August 31, 2025	
	$	$	
Fournisseurs relatifs aux actifs de prospection et d'évaluation	44 003	105 001	Suppliers related to prospection and evaluation assets

20. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLOTÛRE

Le **26 octobre 2026**, Puma a annoncé que Kinross Gold Corp. (« Kinross ») prévoit de financer une année supplémentaire d'exploration sur le projet Williams Brook, dans le nord du Nouveau-Brunswick (Canada), dans le cadre de son accord d'option actuel.

La troisième année de l'accord d'option prévoit un engagement de travaux **d'au moins 3 millions de dollars**, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration de Kinross. Le comité technique confirmera et définira le budget ainsi que le programme définitif avant la fin de l'année 2026. À ce jour, Kinross a déjà dépensé plus de 5 millions de dollars sur son engagement total de 16,75 millions de dollars.

20. SUBSEQUENT EVENTS

On October 26, 2026, Puma announced that Kinross Gold Corp. ("Kinross") is planning to fund another year of exploration at the Williams Brook Project in Northern New Brunswick, Canada, under its current Option Agreement.

Year 3 of the Option Agreement includes a **minimum $3M** work commitment, pending Kinross Board approval. The technical committee will confirm and define the final budget and program before the 2026 year-end. Kinross has spent over $5M of its $16.75M commitment to date.

21. CHARGES ADMINISTRATIVES

21 ADMINISTRATIVE EXPENSES

	Pour les périodes de trois mois terminées / For the three-month period ended		Pour les périodes de six mois terminées / For the six-month period ended		
	31 août / August 31, 2026	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2026	31 août / August 31, 2025	
	$	$	$	$	
Publicité et promotion	24 447	46 903	108 884	90 808	Promotion and marketing
Relations aux investisseurs	27 000	35 550	54 000	62 550	Investor relations
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	193 413	Share-based payments
Salaires et avantages sociaux	81 667	37 745	126 357	82 212	Salaries and benefits
Information aux actionnaires	13 979	19 030	21 536	27 118	Information for shareholders
Responsabilité sociale	16 000	24 000	40 000	48 000	Corporate social responsability
Services professionnels	96 725	98 406	137 227	131 346	Professional services
Loyer	-	16 452	-	26 952	Rent
Assurances	28 548	24 155	28 548	30 686	Insurance
Entretien et frais de bureau	37 957	19 989	65 480	46 722	Maintenance and office expenses
Amortissement	3 778	2 704	7 556	5 408	Depreciation
Frais de véhicule	-	879	-	1 992	Vehicule expenses
Télécommunication	-	353	1 014	705	Telecommunications
Frais exploration et d'évaluation	38 417	-	38 417	-	Exploration and evaluation expenses
Perte sur disposition matériel roulant	670	-	670	-	Loss on disposal of rolling stock
Autres frais	18 879	1 901	20 041	2 438	Other expenses
	388 067	**245 013**	**649 731**	**750 351**	

22. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

22. OTHER INCOME AND OTHER EXPENSES

	Pour les périodes de trois mois terminées / For the three-month period ended		Pour les périodes de six mois terminées / For the six-month period ended		
	31 août / August 31, 2026	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2026	31 août / August 31, 2025	
	$	$	$	$	
Revenus divers	27 912	52 890	27 912	53 085	Miscellaneous income
Prime sur placement accréditif	91 525	13 809	146 525	39 312	Flow-through premium
	119 437	**66 699**	**174 437**	**92 397**	